

## CEPF Final Project Completion Report

*Instructions to grantees: please complete all fields, and respond to all questions, below.*

<b>Organization Legal Name</b>	Association "Les Amis des Oiseaux" (AAO/BirdLife Tunisie)
<b>Project Title</b>	«Développement d'Activités Eco-touristiques pour la Conservation des Sites Clés pour la Biodiversité au Nord de la Tunisie»
<b>CEPF GEM No.</b>	62760
<b>Date of Report</b>	Mai 2017
<b>Author of Report</b>	Moujib Gabous

**CEPF Hotspot:** BassinMéditerranéen

**Strategic Direction:**1. Encourager l'implication de la société civile dans la gestion intégrée des zones côtières pour réduire les effets négatifs du développement du littoral dans trois corridors prioritaires (sud-ouest des Balkans, péninsule des Cyrénaïque et les montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de Tunisie).

**Grant Amount:** US\$ 314001.00

**Project Dates:** du 01/07/2013 au 31/03/2017

### **1. Implementation Partners for this Project (*list each partner and explain how they were involved in the project*)**

**A - Association Les Amis des Oiseaux (AAO/BirdLife Tunisie) :** une ONG nationale, a assuré la gestion globale du projet, a facilité la mise en place des structures locales de gestion participative et des programmes écotouristiques par le développement de méthodes de travail et la formation des Groupes Locaux de Conservation (GLC), a assuré le secrétariat du comité de pilotage du projet, a assuré l'organisation du Forum de l'Écotourisme (FE), la création de la plateforme de promotion (en cours), le développement de la méthode d'étude d'impact et de capacité d'accueil, la communication pour une meilleure visibilité des objectifs et activités du projet aux niveaux national et international; le suivi et l'évaluation de l'avancement de l'ensemble du projet, responsable de la mise en œuvre de projet local à la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis, etc.

**B - Association Tunisienne de Protection de la Nature et de l'Environnement Korba (ATPNE Korba) :**une ONG locale, c'est le GLC de la Lagunes de Korba, qui a réalisé les activités du projet au niveau de ce site, notamment la mise en place du CLAG, la réalisation du suivi de la biodiversité, le réseautage des acteurs locaux de l'écotourisme, la mise en place d'un programme écotouristique, la sensibilisation de la population locale, l'encadrement d'un stagiaire guide ornithologique, la mise en place d'un système de valorisation et de collecte des déchets solides, le développement d'autres idées de projet, etc.

**C - Réseau des Enfants de la Terre (RET):** une ONG nationale, c'est le GLC de la Sebkhet Soliman, implication : idem B

**D - Association Ecotourisme Environnement (ETE+):** une ONG locale, c'est le GLC de la Lagune de Mâmoura (Lagunes du Gouvernorat de Nabeul), implication: idem B

**E - Association « Les Amis des Oiseaux » Section Cap Bon (AAO Cap Bon):** une ONG locale , c'est le GLC du Jbel El Haouaria, implication: idem B

**F - Ministère de l'Agriculture – Direction Générale des Forêts (DGF) :** Administration étatique nationale, la DGF gère les sites concernés et a facilité les autorisations d'accès et d'observations, elle est intervenue auprès des CRDA Tunis et CRDA Nabeul et les brigadiers de chasse qui ont participé activement aux travaux des CLAGs, ces derniers ont participé au suivi de la biodiversité des sites et ils ont soutenu les associations locales dans les travaux du projet.

**G - Ministère des Affaires locales et de l'Environnement– Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) – Agence National de Protection de l'Environnement (ANPE) – Office National de l'Assainissement (ONAS)–Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGED):** Administrations étatiques nationales, ont participé et contribuer à l'avancement des travaux au sein des CLAG. Ces administrations ont participé au suivi de la biodiversité des sites et ils ont soutenu les associations locales dans les travaux du projet.

**H- Ministère du Tourisme – Office nationale du Tourisme Tunisien– Commissariat Régionale du Tourisme de Nabeul :** Administrations étatiques nationales, membre des CLAG, ont participé au processus d'élaboration des programmes écotouristiques et aux Eductours d'évaluation et de promotion des circuits développés.

**I- Ministère de l'intérieur– Municipalités (Tunis, Soliman, ElHaouaria, Maâmoura et Korba) :** Administrations étatiques nationales, les municipalités étant membres des CLAG, ont joué un rôle très important dans les actions de conservation notamment de nettoyage et la mise en place de système de collecte de déchets Solides.

**J- Les prestataires de services écotouristiques : Des jeunes agriculteurs, des familles rurales et des artisans :** Ces prestataires qui font partie de la population riveraine aux sites du projet interviennent dans la réalisation des activités écotouristiques par leurs services (produits locaux artisanaux et culinaires telles que les produits de terroirs "Dada Zaineb", Miel de la Nature, Table d'hôte "Dar Mehrzia") complétant ainsi les activités de guidage et d'interprétation proposées par les associations locales partenaires du projet permettant de contribuer au développement socio-économique durable de la région et à la surveillance et bonne gestion des sites naturels visés par le projet.

### Conservation Impacts

#### **2. Describe how your project has contributed to the implementation of the CEPF investment strategy set out in the ecosystem profile :**

L'AAO/BirdLife Tunisie a mis en œuvre un programme de renforcement de capacités et d'accompagnement au profit des associations locales. Ce programme a permis d'instaurer des

Groupes Locaux de Conservation dotée de capacités suffisantes pour déclencher une gestion participative et intégrée au niveau des 5 sites clés de la biodiversité.

Cette gestion intégrée a vu le jour grâce à la mise en place des CLAG qui ont constitué un bon espace de concertation régulière pour les parties prenantes de la gestion et de la conservation des 5 sites clés de la biodiversité. Ces plateformes informelles sont aujourd'hui des assemblées représentatives des acteurs locaux et regroupent aussi bien la société civile que les acteurs privés et étatiques, notamment les institutions en charge de la gestion des 5 sites. Cette approche a permis d'engager les diverses parties prenantes pour la conservation des 5 sites, à améliorer le niveau de collaboration entre les associations et les organisations du secteur étatique et privé, à rétablir un climat de réconciliation et de bonne entente entre ces dernières.

Le développement de programme écotouristique et d'un réseau de prestataires de services a permis la valorisation des 5 sites clés de la biodiversité et une meilleure implication de la population locale pour réduire les pressions sur ces dernières.

Les associations partenaires et les parties prenantes du projet ont exprimé leurs engagements pour continuer à jouer le rôle de moteur de la dynamique au niveau des 5 sites par le développement d'autres activités au-delà du projet.

### **3. Summarize the overall results/impact of your project**

#### **Planned Long-term Impacts - 3+ years (as stated in the approved proposal)**

*List each long-term impact from Grant Writer proposal*

Amélioration de l'état de conservation de 5 sites clés pour la biodiversité (Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis, Sebkhet Soliman, Lagunes de Korba, Lagune de Maâmoura, et Jbel El Haouaria) situés dans la partie tunisienne du Corridor Montagnes, Plateaux et Zones humides du Tell algérien et de la Tunisie par la gestion participative des sites et le développement d'activités écotouristiques.

### **4. Actual progress toward long-term impacts at completion**

Les activités réalisées au cours de ce projet entre autres : le renforcement de capacités des Groupes Locaux de Conservation (GLC), l'encrage de la gestion participative à travers les 5 Comités Locaux d'appui à la gestion (CLAG) crée, le suivi régulier des oiseaux et de leur habitat, les visites conjointes de terrain avec la population locale, les autorités compétentes et les autres parties prenantes, les campagnes de sensibilisation et de nettoyages effectués dans les 5 sites clés, la mise en place de systèmes de collecte et de valorisation des déchets solides, le travail de communication assurée par les associations à l'échelle locale, nationale et internationale, le développement de programmes écotouristiques selon des études de capacité d'accueil préalablement établis, la mise en réseau de prestataires de services écotouristiques; la signature de convention de partenariat avec certains gestionnaires des sites (exp : les Municipalités impliqués au levé régulier des déchets solides), etc. Ces activités ont amélioré le niveau de collaboration entre les parties prenantes, assuré une meilleure gestion des zones naturelles, de trouver des solutions durables pour réduire les pressions qui pèsent sur la biodiversité (pollution, braconnage et surexploitation des ressources), ce qui a contribué à l'amélioration de l'état de conservation des 5 sites clés pour la biodiversité (Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis, Sebkhet Soliman, Lagunes de Korba, Lagune de Maâmoura, et Jbel El Haouaria).

#### **Planned Short-term Impacts - 1 to 3 years (as stated in the approved proposal)**

*List each short-term impact from Grant Writer proposal*

1. A la fin du projet une méthodologie pour la révision / l'élaboration des plans de gestion de 5 sites clés pour la biodiversité, situés dans le Corridor Montagnes, Plateaux et Zones humides du Tell algérien et de Tunisie et qui couvrent environ 4 800 ha d'espaces naturels, est établie et le processus de révision / d'élaboration des plans est engagé avec la coordination et la supervision de 5 Comités de Gestion Locaux(CGL), constitués des principales parties prenantes, permettant la gestion participative des sites et la conservation de 5 espèces d'oiseaux globalement menacées au Nord de la Tunisie.
2. 5 Groupes Locaux de Conservation (GLC) sont constitués et dispose de capacités suffisantes pour appuyer les CLG et assurer, à partir de la deuxième année du projet, le suivi de l'état de conservation de la biodiversité et le partage et la diffusion d'informations pertinentes pour la gestion des 5 sites clés pour la biodiversité du Corridor Montagnes, Plateaux et Zones humides du Tell algérien et de Tunisie.
3. Des programmes éco-touristiques et 5 guides ornithologiques sont en place dans 5 sites clés pour la biodiversité du Corridor Montagnes, Plateaux et Zones humides du Tell algérien et de Tunisie, grâce à la coordination par le forum régional d'éco-tourisme, et touchent au moins 2500 visiteurs par ans à partir de la deuxième année du projet, permettant ainsi d'améliorer l'appréciation des sites et de la biodiversité qu'ils renferment par les visiteurs et la population locale.
4. Une plateforme de promotion des activités éco-touristiques est fonctionnelle et contribue au rayonnement, au développement future et la pérennité des actions du projet.

**5. Actual progress toward short-term impacts at completion**

En ce qui concerne la révision/l'élaboration des plans de gestion de 5 sites clés pour la biodiversité, à ce jour seulement des éléments et des mesures constitutives de plans de gestion ont été développés tels que les protocoles de suivi de la biodiversité (en application dans les 5 sites pour assurer un suivi régulier des oiseaux et des menaces), les études d'impact et de capacités d'accueil (un outil essentiel à la planification et gestion d'activités écotouristiques dans les 5 sites clés de la biodiversité afin de réduire les impacts négatifs sur la biodiversité); les systèmes de gestion des déchets solides (des cages de collecte de bouteilles en plastique et des poubelles ont été installés, les associations ont eu l'accord des municipalités pour lever régulièrement les déchets des poubelles selon les besoins du site et de motiver une personne pour valoriser les déchets plastiques collectés dans les cages métalliques) et la dénonciation des infractions auprès des autorités compétentes... Ces mesures sont actuellement en application dans les 5 sites clés de la biodiversité. Il est important de signaler que ces éléments ont été développés avec l'appui technique et la facilitation des membres des comités Locaux d'appui à la gestion qui ont joué un rôle très important pour rétablir un climat de réconciliation et de bonne entente entre les parties prenantes des sites.

Au début du projet, ce sont les 5 associations locales partenaires du projet (RET, AAO Cap Bon, ATPNE Korba, ETE+, AAO/Birdlife Tunisie) qui ont joué le rôle de GLC dans les 5 sites clés de la biodiversité. Avec l'avancée des activités, de nouvelles associations actives dans la région (telle

que : l'ATR, l'AEDS, l'APLM, l'ASM Soliman...) se sont alliées aux associations partenaires et ont rejoint les GLC, ce qui a créé des mini-réseaux associatifs de GLC au niveau des 5 sites clés de la biodiversité qui ont permis une meilleure implication et mobilisation des intervenants aux niveaux local et national.

À fin d'assurer la durabilité et l'efficacité des actions des GLC, des CLAG ont été mis en place dans les 5 sites. Une approche efficace qui a permis aux GLC de démarrer un processus de gestion participative assez dynamique au niveau des 5 sites clés de la biodiversité.

Le développement des protocoles de suivi et le suivi de l'état de conservation des sites assuré par les associations, appuyé par les gestionnaires des sites ont permis une meilleure connaissance de la biodiversité des 5 sites clés du projet, de détecter des tendances de l'évolution de l'état de conservation des espèces et relever tout changement ou perturbation dans leur équilibre écologique. Suite aux discussions avec les gestionnaires des sites d'autres paramètres de suivi (autre le suivi des oiseaux et des menaces) vont être développés, intégrer dans les protocoles de suivi initialement établi.

D'autre part, les visites conjointes du terrain réalisées avec les différentes parties prenantes ont permis d'alarmer la population riveraine vis-à-vis de la gravité de la situation environnementale de leur région, essentiellement sur les problèmes de la pollution qui sont en grandes parties l'origine de la dégradation de ces écosystèmes. Ceci a motivé la société civile et la population locale d'être plus actives et de participer à des actions concrètes pour une meilleure conservation et gestion de leur patrimoine naturel.

Au niveau des 5 sites pilotes du projet les décharges sauvages de déchets solides, les rejets hydriques non contrôlés initialement identifiés comme une grande menace pour la biodiversité et le développement d'activités écotouristiques sont actuellement réduits grâce aux actions suivantes :

- La collecte d'informations sur les emplacements, la nature et l'origine de la pollution.
- La sensibilisation de la population et des décideurs locaux au sujet des menaces liées à la présence de ces déchets et la dévalorisation des sites par leur présence, les encourager aussi à trier les déchets et de les acheminer vers le recyclage ou la transformation pour les valoriser.
- Le suivi régulier assuré par les associations et le renforcement de la surveillance au niveau des sites par l'implication de la population locale.
- L'organisation des campagnes de nettoyage avec la participation des bénévoles des associations locales, des gestionnaires des sites et de la population locale. Une dizaine d'actions de nettoyage ont été réalisées par sites dont certains sont effectués à l'aide d'engins spécialisés (tractopelle, camion) pour éliminer les déchets solides accumulés et améliorer l'aspect paysager tout autour des sentiers de visite. Ses travaux sont principalement réalisés avec l'appui des municipalités (de Tunis, Soliman, Korba, Maâmouraet El Haouaria) et des Commissariats Régionaux de Développement Agricole (CRDA Tunis et Nabeul) et de certains acteurs du secteur privés.
- La mise en place d'un système de gestion et de valorisation des déchets solides actuellement fonctionnel en partenariats avec les municipalités : des poubelles pour la collecte des déchets solides et des cages métalliques destinées pour la collecte des bouteilles en plastique ont été installés dans les 5 sites du projet.
- Le renforcement du système du gardiennage dans certains sites et l'implication de la population locale dans d'autres sites ont bien contribué à la surveillance et à la conservation de la biodiversité.

Des programmes écotouristiques ont été développés dans les 5 sites clés de la biodiversité selon des études d'impact de capacité d'accueil.

Ces programmes axés sur l'observation des oiseaux (Birdwatching) ont été enrichi par la suite par des activités culturelles, culinaires et sportives pour diversifier l'expérience des visiteurs et faire connaître au mieux la région. Pour les mettre en œuvre, des guides ornithologiques ont été formés par l'AAO/Birdlife Tunisie ainsi que des prestataires de services écotouristiques ont été identifiés par les associations parmi la population locale. Ces prestataires dont la majorité est des jeunes ont bénéficié d'un programme de renforcement de capacité et d'appui afin qu'ils puissent développer leurs petits projets, des initiatives d'économie sociale et fournir des services de qualité (tels que : tables d'hôte, produits culinaires traditionnels, produits artisanaux, visite agritouristique, balade équestre, centre de camping , etc.).

Vu que ce secteur d'activité est considéré nouveau dans la région, l'AAO/Birdlife Tunisie a réalisé des sessions de coaching et de formation pour les associations en matière d'étude de marché, de conception et de commercialisation des activités écotouristiques. Pour préparer les sites à accueillir des visiteurs, certaines actions ont été réalisées, tels que : l'aménagement et le levé des déchets au niveau des sentiers de visite, l'installation des poubelles, l'installation des panneaux signalétiques et des zones de repos, l'élaboration des cartes des sentiers de visites pour les mini-guides.

Ces programmes écotouristiques et ce réseau de prestataires de services créé étaient un outil intéressant pour attirer l'attention des autorités et de la population locale sur l'importance des sites clés de la biodiversité et leurs valeurs écologiques élevées. Surtout dans le contexte actuel du pays, marqué par une crise économique et un taux croissant de chômage.

L'AAO/BirdLife Tunisie et ses partenaires associatifs ont organisé leur Forum Biodiversité, Écotourisme et Développement local (BioEcoDev) les 4 et 5 mars 2017 à la Maison des jeunes d'El Haouaria. Sous le thème «Des initiatives locales d'économie sociale au service de la Nature et de l'Homme», le Forum était une bonne occasion pour le partage d'expériences et de réflexion sur l'avenir des programmes écotouristiques développés autour des 5 sites et célébrer les réseaux de citoyens défenseurs des zones Clés pour la biodiversité qui s'est mis en place au niveau local.

Le programme des deux journées vise à informer les invités(e)s, notamment les partenaires du projet, les professionnels du tourisme et les journalistes, sur les programmes écotouristiques et l'offre des prestataires de services impliqués. Dans ce cadre l'AAO/BirdLife Tunisie a pu communiquer sur le forum à travers trois radios nationales (Radio culturel, RTCI et Radio Cap FM). La publication d'informations l'événement dans :

- un journal national "El Maghreb" (Lien : <https://lc.cx/wbUb>)
- site web de MedWet (Lien: <http://medwet.org/fr/2017/04/forum-on-biodiversity-ecotourism-and-local-development-in-tunisia/>)
- les pages Facebook des associations

Par rapport au développement du site web de la plateforme de promotion, AAO/BirdLife Tunisie a engagé une société, des propositions de maquettes ont été soumises pour avis à l'AAO/BirdLife Tunisie, les travaux sont en cours, une fois le site Web sera en ligne, il permettra la promotion et la valorisation de tous les travaux réalisés dans le cadre de ce projet.

## **6. Describe the success or challenges of the project toward achieving its short-term and long-term impacts**

Les principaux réussites et/ou défis pour atteindre les impacts prévus à long et à court terme du projet :

- Le manque de concertation et de coordination entre les structures étatiques, privées et associatives qui interviennent au niveau des sites du projet a constitué l'une des menaces qui entravent la conservation et la valorisation des sites. C'était un défi pour les associations d'engager les parties prenantes dans des concertations et la réalisation des diverses activités conjointes grâce à la mise en place des CLAG. Ces CLAGs ont constitué un bon espace de concertation régulière au sujet de la gestion et de la conservation des 5 sites clés de la biodiversité.
- L'AAO/Birdlife Tunisie a misé sur des associations locales et les a subventionné pour assurer la mise en œuvre du projet au niveau local notamment pour ancrer une approche participative et mobiliser la population locale. C'était un défi et un investissement pour faire de ces associations des sentinelles pour les sites clés de la biodiversité et réussir l'approche participative du projet et l'implication de la population locale.
- Au début du projet, c'était délicat pour les associations de faire face aux critiques et à la réticence de certains acteurs locaux quand nous avons annoncé que nous comptons développer des programmes écotouristiques et porter des visiteurs et touristes dans des sites souvent considérés comme "sources de nuisances" et "Zones de décharge de déchets". Cette attitude a changé petit à petit grâce à l'organisation d'activités ciblées qui ont amélioré l'appréciation des sites et de la biodiversité qu'ils renferment par les visiteurs et la population locale.

## 7. Were there any unexpected impacts (positive or negative)?

Dans le cadre de la réunion nationale d'évaluation à mi-parcours du programme CEPF organisé par la RET le 05 février 2015, l'AAO/Birdlife Tunisie a eu l'occasion de présenter aux participants l'approche participative et les plateformes informelles (Comité local d'appui à la gestion et ses termes de référence) qu'elle a développée et mis en place dans le cadre de ce projet. Cette approche a été adoptée et appliquée par l'un des participants à l'atelier; de l'Association Notre Grand Bleu (NGB); dans leur projet de conservation des tortues marines a abouti à des bons résultats.

### **Project Components and Products/Deliverables**

#### **Components (as stated in the approved proposal)**

*List each and describe each component and product/deliverable from Grant Writer*

#### **Component 1: Les capacités institutionnelles et techniques de l'AAO et de 4 ONG locales sont renforcées de la manière à leur permettre à jouer leur rôle de GLC**

L'AAO/Birdlife Tunisie a conçu tout un programme de renforcement de capacités et l'a mis en œuvre au profit des associations partenaires du projet et d'autres associations locales qui font partie des GLC des sites clés de la biodiversité qui ont été activement impliqués dans les travaux du projet. Ces formations ont permis aux associations d'être plus organisées & plus professionnelles et d'acquérir les capacités nécessaires pour assurer leur rôle moteur de la dynamique et de la gestion participative au niveau local.

1. **Le rapport d'évaluation des capacités institutionnelles et techniques des 5 GLC au début et à la fin du projet et des réseaux locaux des prestataires de services écotouristiques du projet est disponible et diffusé auprès des partenaires et parties prenantes du projet (ANNEXE 1-Rapport comparatif):** des évaluations au début et à la fin du projet sont réalisées en utilisant l'outil d'évaluation des capacités institutionnelles proposé par le CEPF (CIVIL SOCIETY ORGANISATIONAL CAPACITY TRACKING TOOL), ces évaluations ont permis d'avoir des informations pertinentes sur le renforcement des capacités des associations. Un rapport comparatif est en cours de finalisation par l'AAO/BirdLife Tunisie.
2. **Le rapport de la formation de 10 membres des GLC en matière de gestion de projets est disponible et diffusé auprès des partenaires et parties prenantes du projet (ANNEXE 2-Rapport de formation en gestion de projets):** la formation des GLC en matière de gestion de projets (Gestion administrative et financière) a été réalisée en deux temps: D'abord l'AAO/BirdLife Tunisie a profité des réunions d'évaluation des capacités initiales des associations locales pour introduire certaines procédures et supports de gestion administrative et financière auprès des associations. Ensuite, un cours de formation a été organisé du 1 au 3 novembre 2013 à El Haouaria (Cap Bon), avec la participation de 10 membres des GLC. Cette formation a été précédée par une collecte d'informations auprès des associations partenaires pour avoir une idée sur les procédures et les outils en place et les difficultés rencontrées en matière de gestion de projets. Sur cette base le programme de formation a été établi et la formation a été assurée par le directeur exécutif et une volontaire de l'AAO/BirdLife Tunisie. Lors de cette formation les représentants des associations ont pu adapter et développer des supports de gestion pour leur association et expérimenter différents types d'outils pour la planification et le suivi de la réalisation de leurs projets locaux. Un rapport sur la formation a été préparé par l'AAO/BirdLife Tunisie et ses partenaires associatifs.
3. **Le rapport de la formation de 10 membres des GLC en matière de développement de projets et recherche de fonds est disponible et diffusé auprès des partenaires et parties prenantes du projet (ANNEXE 3- Rapport de formation en développement de projets et recherche de fonds) :** la formation en matière de développement de projets et recherche de fonds s'est déroulée du 27 au 29 août 2014 à Tunis. En alternant des présentations et des exercices pratiques, la formation a permis aux participants de se familiariser avec toutes les étapes conduisant de l'idée de projet jusqu'à la soumission de la demande de financement et de leur fournir des supports leur facilitant la réalisation de ce processus. Ainsi les participants ont travaillé sur leurs propres idées de projets relatifs aux sites clés de la biodiversité sur lesquels leurs organisations interviennent en tant que GLC.
4. **Des procédures administratives et financières sont en application dans les 5 GLC (Produit : Manuel de procédures) :** les associations ont appliqué les procédures administratives et financières incluses dans les contrats de projet et leurs annexes signés avec l'AAO/Birdlife Tunisie. D'autres outils et procédures ont été transmis aux associations dans le cadre d'une formation en gestion administrative et financière et des réunions de suivi. Ces procédures sont appliquées par les associations mais ne sont pas encore formalisées en un manuel de procédures.
5. **Un rapport de la formation de 15 membres des GLC en matière de suivi des oiseaux et de la biodiversité est disponible et diffusé auprès des partenaires et parties prenantes du projet (ANNEXE 4-Rapport de formation en matière de suivi des oiseaux et de la biodiversité) :** Une première formation en matière d'identification et recensement des oiseaux d'eau a été réalisée du 22 au 24 novembre 2013 à Nabeul et aux zones humides de Korba et Oued El Hajar avec la participation de 11 membres des GLC ainsi que 3

représentants des institutions gouvernementales en charge de la gestion des sites. Une deuxième formation en identification et suivi des oiseaux migrateurs à l'occasion du camp de suivi de la migration des oiseaux a eu lieu du 08 au 11 avril 2014 à El Haouaria avec la participation des 5 guides ornithologiques. Ces formations ont amélioré les connaissances des participants sur l'avifaune tunisienne et les initiés aux méthodes d'identification et recensement des oiseaux ce qui va contribuer au suivi et à la bonne surveillance des populations d'oiseaux dans les 5 sites clés de la biodiversité.

6. **Des rapports annuels de suivi des 5 sites sont disponibles et diffusés auprès des partenaires et parties prenantes du projet à partir de la deuxième année du projet (ANNEXE 5- Rapports de suivi 2014-2015) :** Des projets de rapports de suivi de 2014-2015 incluant l'évolution de l'état de conservation des sites et la présence annuelle des espèces sont élaborés par les chargés de projet local. Ces projets de rapports sont en cours de révision.
7. **L'intervention des GLC auprès des autorités locales et nationales en faveur de la conservation des 5 sites et de leur biodiversité est documentée (ANNEXE 6-Rapports de réunions) :** L'atelier de travail avec les associations et d'autres personnes-ressources envisagé par l'AAO/BirdLife Tunisie pour établir un plan de communication n'a pas été réalisé. Toutefois, à l'occasion des réunions de travail et de coaching au sujet du développement des protocoles de suivi de la biodiversité, l'AAO/BirdLife Tunisie a informé les associations sur les outils et les méthodes qu'ils peuvent utiliser pour communiquer avec les autorités. Ceci a permis aux associations d'assurer la relève des infractions identifiées dans leurs sites, à signaler et à documenter les informations sur les menaces et à envoyer des lettres de dénonciation aux autorités compétentes pour les mobiliser à défendre les sites clés de la biodiversité. À titre d'exemple l'ATPNE Korba et l'ETE+ ont eu de bons résultats dans leur lutte contre la pollution engendrée par les rejets hydriques dans les Lagunes de Korba et Maâmoura, en partenariat avec l'ONAS.
8. **Des projets de conservation de la biodiversité et/ou de développement de l'écotourisme sur les 5 sites clés pour la biodiversité sont soumis à des donateurs avec une demande de financement :**

L'équipe de l'AAO/BirdLife Tunisie a assuré un accompagnement au profit des associations suite à la formation en matière de développement de projets de conservation et/ou de développement local à travers des réunions de travail et des ateliers d'informations organisés. A titre d'exemple : une réunion d'information sur l'appel au projet de l'UICN dans le cadre de son Programme des Petites Initiatives pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN) a été organisé par l'AAO/BirdLife Tunisie au profit d'une dizaine d'associations tunisienne le 18 octobre 2014, parmi ces dernières 4 associations ont pu accéder au financement de l'UICN dont une association (AEDS) a pu avoir un financement pour un projet sur Sebkhet Soliman intitulé "Sebkhet Soliman une destination favorable aux oiseaux et richesse naturelle méconnue". Ce projet a été développé par le chargé du projet AAO-CEPF Ecotourisme local du RET à Sebkhet Soliman a contribué à la conservation du site et la durabilité des activités développées. Un autre projet a été développé par le RET, intitulé "Promotion des Zones Humides pour le Développement Local" financé par le CEPF, qui a contribué à l'évaluation et l'amélioration des circuits et des activités éco-touristiques développés dans le cadre du projet AAO-CEPF Ecotourisme. Actuellement les associations sont à la recherche d'autres opportunités de financements pour des projets autour des 5 sites Clés de la biodiversité pour assurer la continuité et la durabilité de leurs actions.

**9. Un projet sur la gestion de l'eau regroupant les 5 sites clés est soumis à l'initiative RAIN avec une demande de financement : (ANNEXE 7- Documents de l'atelier de travail RAIN)**

Les travaux pour développer une initiative associative portant sur la gestion locale de l'eau pour le bénéfice de l'Homme et de la biodiversité ont démarré le 28 mai 2016 à Tunis par une conférence d'inspiration et de cadrage regroupant une dizaine d'associations et parties prenantes locales du Grand Tunis, du Cap Bon et de la région de Gabès et six personnes-ressources, intervenants ayant des compétences et expériences dans le domaine de la gestion locale de l'eau.

Cette conférence a été suivie d'ateliers de travail au niveau de certains sites pour résumer la situation actuelle, dégager une vision pour l'avenir, déterminer le rôle de la société civile locale dans la réalisation de cette vision et les moyens et processus lui permettant d'assumer ce rôle. Lors de ces ateliers locaux, chaque association locale choisira un axe stratégique et 1 à 3 actions concrètes sur lesquelles elle souhaite travailler sur une durée de 1 à 2 ans et la soumettre au groupe de développement du projet qui identifiera les projets les plus pertinents et les mieux adaptés pour les rassembler dans un projet global.

Durant cette période trois ateliers locaux sont réalisés (le cas de l'ETE+, l'AET et l'AAO Cap Bon), d'autres associations ont opté pour des réunions bilatérales. Parmi les dix associations impliquées neuf associations ont soumis à l'AAO des matrices incluant des informations sur les idées de projet à développer.

Vu la diversité des activités proposées par les associations locales et que la formulation d'un tel projet prendra encore plus de temps, il était difficile de développer un projet associatif en commun dans cette période. Afin de valoriser les travaux réalisés il a été proposé que chaque association développe et recherche un financement pour un projet local.

**10. Rapport des réunions de la finalisation des mesures de durabilité des activités et réalisations du projet avec les associations et les parties prenantes du projet (ANNEXE 8- Rapport sur les mesures de durabilité des réalisations du projet)**

À l'occasion du Forum "BioEcoDev" et des ateliers de clôture du projet local et national plusieurs recommandations ont été collectées par les associations par rapport aux mesures de durabilité des activités et des réalisations du projet.

**Component 2: Un programme de gestion participative, mise en œuvre par l'AAO/BirdLife Tunisie, assure une meilleure perception et la conservation durable de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis et de ses composantes naturelles :**

**1. Le Comité Local de Gestion (CLG) de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis est en place (ANNEXE 9- Termes de référence du CLG).**

L'AAO/BirdLife Tunisie a mis en place un CLAG pour la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis selon les Termes de référence et la liste des membres qui sont établis. Ce CLAG a offert un bon espace de concertation régulière pour les parties prenantes de la gestion et de la conservation de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis, il est aujourd'hui une assemblée représentative d'acteurs locaux, regroupent aussi bien la société civile que les acteurs des secteurs étatiques et privés, notamment les institutions en charge de la gestion de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis qui se réunissent régulièrement. Cette approche a permis d'engager les diverses parties prenantes pour la conservation

de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis, à rétablir un climat de réconciliation et de bonne entente, à améliorer le niveau de collaboration entre les associations et les organisations du secteur étatique et privé.

2. **Des recommandations semestrielles du CLG de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis sont disponibles et diffusées auprès des partenaires et parties prenantes du projet (ANNEXE 10- Rapports des réunions du CLG) :** Une dizaine de réunions du CLAG généralement semestrielles (parfois trimestrielles selon le besoin) ont été organisées par l'association qui a assuré le secrétariat du comité. Durant ces réunions les membres du CLAG ont discuté les activités à développer et l'état de conservation du site. Des comptes rendus des réunions ont été établis et partagés avec les acteurs.
3. **La méthode de révision/d'élaboration du plan de gestion du Lac de Tunis est élaborée et diffusée auprès des membres du CLG et du Comité National des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ComNaZICO) (Produits: plan d'action et calendrier de la révision) :** les associations et les membres des CLAG'S ont entamé les discussions sur l'élaboration/mise à jour d'un plan de gestion en tenant compte de certaines mesures de gestion qui sont actuellement appliquées au niveau du site : le protocole de suivi de la biodiversité, les actions de nettoyage et de sensibilisation régulièrement organisées, le système de gestion de valorisation des déchets, l'étude d'impact et de capacité d'accueil. Le plan de gestion de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis de Tunis n'est pas développé.
4. **Le projet pour la réalisation/révision du plan de gestion participative de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis est élaboré et soumis aux donateurs pour financement (Produits: document de projet) :** Le projet pour la réalisation/révision du plan de gestion participative du site n'est pas élaboré.
5. **Le protocole de suivi de la biodiversité de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis est approuvé par les CLG et le ComNaZICO et appliqué sur le terrain (ANNEXE 11- Protocole de suivi de la biodiversité du Lac de Tunis). :** Un protocole de suivi de la biodiversité de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis est élaboré et approuvé dans le cadre des travaux du CLAG. Des visites de suivi des populations d'oiseaux et des menaces sont effectuées régulièrement au niveau du site, d'une fréquence moyenne de deux visites/mois en période de migration et d'hivernage et une visite/mois en dehors de cette période. Les observations sont communiquées aux partenaires du projet et aux autorités de gestion dans le cadre des réunions CLAG et un suivi de l'intervention des autorités de gestion a été assuré.  
Suite aux recommandations des membres CLAG, les associations sont entrain de développer des indicateurs supplémentaires de suivi comme le suivi de la flore.
6. **L'AAO/BirdLife Tunisie assure la gestion administrative et financière de la réalisation du projet au niveau local et du secrétariat du CLG (ANNEXE 12- Rapports financiers du projet, ANNEXE 13- Rapports d'audits, ANNEXE 14- Rapports d'activités du projet):** Les rapports financiers et d'activités des périodes précédentes ont été établis et soumis au CEPF. Certains rapports qui concernent le 1er trimestre 2017 sont en cours de révision vu la réception tardive des rapports des projets locaux. Le rapport d'audit 2015 est établi et soumis au CEPF le 08/03/2017. L'audit de 2016-2017 est en cours de réalisation par l'auditeur, le rapport sera disponible au cours du mois de juillet 2017.

**Component 3: Un programme de gestion participative, mis en œuvre par le RET grâce à une subvention, assure une meilleure perception et la conservation durable de la Sebket Soliman et ses composantes naturelles :**

1. **Le Comité Local de Gestion (CLG) de la Sebkhet Soliman est en place avec des termes de référence approuvés par ses membres.(ANNEXE 15- Termes de référence du CLG) :**  
Le RET a mis en place un CLAG à Sebkhet Soliman selon les Termes de référence et la liste des membres qui sont établis. Ce CLAG a offert un bon espace de concertation régulière pour les parties prenantes de la gestion et de la conservation de Sebkhet Soliman, est aujourd’hui devenue une assemblée représentative d'acteurs locaux, regroupent aussi bien la société civile que les acteurs privés et étatiques, notamment les institutions en charge de la gestion de Sebkhet Soliman qui se réunissent régulièrement. Cette approche a permis d'engager les diverses parties prenantes pour la conservation de Sebkhet Soliman, à rétablir un climat de réconciliation et de bonne entente, à améliorer le niveau de collaboration entre les associations et les organisations du secteur étatique et privé.
2. **Des rapports et recommandations semestrielles du CLG de la Sebkhet Soliman sont disponibles et diffusés par le RET auprès des partenaires et parties prenantes du projet (ANNEXE 16- Rapports des réunions du CLG):** Une dizaine de réunions du CLAG généralement semestrielles (parfois trimestrielles selon le besoin) ont été organisées par l'association qui a assuré le secrétariat du comité. Durant ces réunions les membres du CLAG ont discuté les activités à développer et l'état de conservation du site. Des comptes rendus des réunions ont été établis et partagés avec les parties prenantes
3. **La méthode de révision/d'élaboration du plan de gestion de la Sebkhet Soliman est élaboré et diffusé par le RET auprès des membres du CLG et du ComNaZICO (Produits: plan d'action et calendrier de la révision).** : Les associations et les membres des CLAG ont entamé les discussions sur l'élaboration/mise à jour d'un plan de gestion en tenant compte de certaines mesures de gestion qui sont actuellement appliquées au niveau du site : le protocole de suivi de la biodiversité, les actions de nettoyage et de sensibilisation régulièrement organisées, le système de gestion de valorisation des déchets, l'étude d'impact et de capacité d'accueil.  
Le plan de gestion de Sebkhet Soliman n'est pas développé.
4. **Le projet pour la réalisation des activités prévues dans le cadre du plan de gestion de la Sebkhet Soliman est élaboré par le RET et soumis aux donateurs pour financement (Produits: document de projet) :** Le projet pour la réalisation/révision du plan de gestion participative du site n'est pas élaboré.
5. **Le protocole de suivi de la biodiversité de la Sebkhet Soliman est approuvé par les CLG et le ComNaZICO et appliqué par le RET sur le terrain (ANNEXE 17- Protocole de suivi de la biodiversité de Sebkhet Soliman) :** Un protocole de suivi de la biodiversité de Sebkhet Soliman est élaboré et approuvé dans le cadre des travaux du CLAG. Des visites de suivi des populations d'oiseaux et des menaces sont effectuées régulièrement au niveau du site, d'une fréquence moyenne de deux visites/mois en période de migration et d'hivernage et une visite/mois en dehors de cette période. Les observations sont communiquées aux partenaires du projet et aux autorités de gestion dans le cadre des réunions CLAG et un suivi de l'intervention des autorités de gestion est assuré.  
Suite aux recommandations des membres CLAG, les associations sont entrain de développer des indicateurs supplémentaires de suivi comme le suivi de la flore.
6. **Le RET assure la gestion administrative et financière de la réalisation du projet au niveau local et du secrétariat du CLG (ANNEXE 18- Rapports d'activités et financiers du projet).** : Les rapports d'activités et les rapports financiers des périodes précédentes

sont établis et soumis à l'AAO/BirdLife Tunisie pour avis et validation. Certains rapports d'activités qui concernent le 1er trimestre 2017 sont en cours de finalisation par le RET.

**Component 4: Un programme de gestion participative, mis en œuvre par l'ATPNE Korba grâce à une subvention, assure une meilleure perception et la conservation durable de la Lagunes de Korba et de ses composantes naturelles :**

- 1. Le Comité Local de Gestion (CLG) de la Lagunes de Korba est en place avec des termes de référence approuvés par ses membres.(ANNEXE 19- Termes de référence du CLG).**  
L'ATPNE Korba a mis en place un CLAG pour la Lagunes de Korba selon les Termes de référence et la liste des membres qui sont établis. Ce CLAG a offert un bon espace de concertation régulière pour les parties prenantes de la gestion et de la conservation de la lagune de Korba, il est aujourd'hui une assemblée représentative d'acteurs locaux, regroupent aussi bien la société civile que les acteurs privés et étatiques, notamment les institutions en charge de la gestion de la Lagunes de Korba qui se réunissent régulièrement. Cette approche a permis d'engager les diverses parties prenantes pour la conservation du site, à rétablir un climat de réconciliation et de bonne entente, à améliorer le niveau de collaboration entre les associations et les organisations du secteur étatique et privé.
- 2. Des rapports et recommandations semestrielles du CLG de la Lagunes de Korba sont disponibles et diffusés par l'ATPNE Korba auprès des partenaires et parties prenantes du projet(ANNEXE 20- Rapports des réunions du CLG) :**une dizaine de réunions de CLAG généralement semestrielles (parfois trimestrielles selon le besoin) ont été organisé par l'association qui a assuré le secrétariat du comité. Durant ces réunions les membres de CLAG ont discuté les activités à développer et l'état de conservation du site. Des comptes rendus des réunions ont été établis et partagés avec les parties prenantes
- 3. La méthode de révision/d'élaboration du plan de gestion de Lagunes de Korba est élaborée et diffusée par l'ATPNE Korba auprès des membres du CLG et du ComNaZICO (Produits: plan d'action et calendrier de la révision) :** Les associations et les membres des CLAG ont entamé les discussions sur l'élaboration/mise à jour d'un plan de gestion en tenant compte de certaines mesures de gestion qui sont actuellement appliquées au niveau du site : le protocole de suivi de la biodiversité, les actions de nettoyage et de sensibilisation régulièrement organisées, le système de gestion de valorisation des déchets, l'étude d'impact et de capacité d'accueil. Le plan de gestion de la Lagunes de Korba n'est pas développé.
- 4. Le projet pour la réalisation d'activités prévues dans le cadre du plan de gestion de la Lagunes de Korba est élaboré par l'ATPNE Korba et soumis aux donateurs pour financement (Produits: document de projet).** : Le projet pour la réalisation/révision du plan de gestion participative du site n'est pas élaboré.
- 5. Le protocole de suivi de la biodiversité de la Lagunes de Korba est approuvé par les CLG et le ComNaZICO et appliqué par l'ATPNE Korba sur le terrain (ANNEXE 21- Protocole de suivi de la biodiversité de la Lagunes de Korba) :** un protocole de suivi de la biodiversité de la Lagunes de Korba est élaboré et approuvé dans le cadre des travaux du CLAG. Des visites de suivi des populations d'oiseaux et des menaces sont effectuées régulièrement au niveau du site, d'une fréquence moyenne de deux visites/mois en période de migration et d'hivernage et une visite/mois en dehors de cette période. Les

observations sont communiquées aux partenaires du projet et aux autorités de gestion dans le cadre des réunions CLAG et un suivi de l'intervention des autorités de gestion est assuré.

Suite aux recommandations des membres CLAG, les associations sont entrain de développer des indicateurs supplémentaires de suivi comme le suivi de la flore.

- 6. L'ATPNE Korba assure la gestion administrative et financière de la réalisation du projet au niveau local et du secrétariat du CLG (ANNEXE 22- Rapports d'activités et financiers du projet).** : Les rapports d'activités et les rapports financiers des périodes précédentes sont établis et soumis à l'AAO pour avis et validation. Certains rapports d'activités qui concernent le 1er trimestre 2017 sont en cours de finalisation par l'ATPNE Korba.

**Component 5: Un programme de gestion participative, mis en œuvre par ETE+ grâce à une subvention, assure une meilleure perception et la conservation durable des Lagunes de Nabeul et de leurs composantes naturelles :**

- 1. Le Comité Local de Gestion (CLG) de la Lagune de Maâmoura est en place avec des termes de référence approuvés par ses membres(ANNEXE 23- Termes de référence du CLG).**

L'ETE+ a mis en place un CLAG à la Lagune de Maâmoura selon les Termes de référence et la liste des membres qui sont établis. Ce CLAG a offert un bon espace de concertation régulière pour les parties prenantes de la gestion et de la conservation de la Lagune de Maâmoura, il est aujourd'hui une assemblée représentative d'acteurs locaux, regroupent aussi bien la société civile que les acteurs privés et étatiques, notamment les institutions en charge de la gestion de la Lagune de Maâmoura qui se réunissent régulièrement. Cette approche a permis d'engager les diverses parties prenantes pour la conservation du site, à rétablir un climat de réconciliation et de bonne entente, à améliorer le niveau de collaboration entre les associations et les organisations du secteur étatique et privé.

- 2. Des rapports et recommandations semestrielles du CLG de la Lagune de Maâmoura sont disponibles et diffusés par ETE+ auprès des partenaires et parties prenantes du projet (ANNEXE 24- Rapports des réunions du CLG):** une dizaine de réunions de CLAG généralement semestrielles (parfois trimestrielles selon le besoin) ont été organisé par l'association qui a assuré le secrétariat du comité. Durant ces réunions les membres de CLAG ont discuté les activités à développer et l'état de conservation du site. Des comptes rendus des réunions ont été établis et partager avec les parties prenantes.
- 3. La méthode de révision/d'élaboration du plan de gestion de la Lagune de Maâmoura est élaborée et diffusée par l'ETE+ auprès des membres du CLG et du ComNaZICO (Produits: plan d'action et calendrier de la révision) :** Les associations et les membres des CLAGs ont entamé les discussions sur l'élaboration/mise à jour d'un plan de gestion en tenant compte de certaines mesures de gestion qui sont actuellement appliquées au niveau du site : le protocole de suivi de la biodiversité, les actions de nettoyage et de sensibilisation régulièrement organisées, le système de gestion et de valorisation des déchets, l'étude d'impact et de capacité d'accueil. Le plan de gestion de la Lagune de Maâmoura n'est pas développé.
- 4. Le projet pour la réalisation du plan de gestion participative de la Lagune de Maâmoura est élaboré par l'ETE+ et soumis aux donateurs pour financement (Produits: document de projet).** : Le projet pour la réalisation/révision du plan de gestion participative du site n'est pas élaboré.

5. **Le protocole de suivi de la biodiversité de la Lagune de Maâmoura est approuvé par les CLG et le ComNaZICO et appliqué par l'ETE+ sur le terrain (ANNEXE 25- Protocole de suivi de la biodiversité de la Lagune de Maâmoura).** : un protocole de suivi de la biodiversité de la Lagune de Maâmoura est élaboré et approuvé dans le cadre des travaux du CLAG. Des visites de suivi des populations d'oiseaux et des menaces sont effectuées régulièrement au niveau du site, d'une fréquence moyenne de deux visites/mois en période de migration et d'hivernage et une visite/mois en dehors de cette période. Les observations sont communiquées aux partenaires du projet et aux autorités de gestion dans le cadre des réunions CLAG et un suivi de l'intervention des autorités de gestion est assuré.  
Suite aux recommandations des membres CLAG, les associations sont entrain de développer des indicateurs supplémentaires de suivi comme le suivi de la flore.
6. **L'ETE+ assure la gestion administrative et financière de la réalisation du projet au niveau local et du secrétariat du CLG (ANNEXE 26- Rapports d'activités et financiers du projet):** Les rapports d'activités et les rapports financiers des périodes précédentes sont établis et soumis à l'AAO/BirdLife Tunisie pour avis et validation. Certains rapports d'activités qui concernent le 1er trimestre 2017 ne sont pas encore finaliser par l'ETE+.

**Component 6: Un programme de gestion participative, mis en œuvre par l'AAO Cap Bon grâce à une subvention, assure une meilleure perception et la conservation durable du Jbel El Haouaria et de ses composantes naturelles :**

1. **Le Comité Local de Gestion (CLG) du Jbel El Haouaria est en place avec des termes de référence approuvés par ses membres. (ANNEXE 27- Termes de référence du CLG).**  
L'AAO Cap Bon a mis en place un Comité Local d'appui à la Gestion à Jbel El Haouaria (CLAG) selon les Termes de référence et la liste des membres qui sont établis. Ce CLAG a offert un bon espace de concertation régulière pour les parties prenantes de la gestion et de la conservation de Jbel El Haouaria, il est aujourd'hui une assemblée représentative d'acteurs locaux, regroupent aussi bien la société civile que les acteurs privés et étatiques, notamment les institutions en charge de la gestion de Jbel El Haouaria qui se réunissent régulièrement. Cette approche a permis d'engager les diverses parties prenantes pour la conservation du site, à rétablir un climat de réconciliation et de bonne entente, à améliorer le niveau de collaboration entre les associations et les organisations du secteur étatique et privé.
2. **Des rapports et recommandations semestrielles du CLG du Jbel El Haouaria sont disponibles et diffusés par l'AAO Cap Bon auprès des partenaires et parties prenantes du projet (ANNEXE 28- Rapports des réunions du CLG):** une dizaine de réunions de CLAG généralement semestrielles (parfois trimestrielles selon le besoin) ont été organisé par l'association qui a assuré le secrétariat du comité. Durant ces réunions les membres de CLAG ont discuté les activités à développer et l'état de conservation du site. Des comptes rendus des réunions ont été établis et partager avec les parties prenantes.
3. **La méthode de révision/d'élaboration du plan de gestion du Djebel El Haouaria est élaborée et diffusée par l'AAO Cap Bon auprès des membres du CLG et du ComNaZICO (Produits: plan d'action et calendrier de la révision) :** Les associations et les membres des CLAGsont entamé les discussions sur l'élaboration/mise à jour d'un plan de gestion

en tenant compte de certaines mesures de gestion qui sont actuellement appliquées au niveau du site : le protocole de suivi de la biodiversité, les actions de nettoyage et de sensibilisation régulièrement organisées, le système de gestion de valorisation des déchets, l'étude d'impact et de capacité d'accueil.

Le plan de gestion de Jbel El Haouaria n'est pas développé.

4. **Le projet pour la réalisation du plan de gestion participative du Jbel El Haouaria est élaboré par l'AAO Cap Bon et soumis aux donateurs pour financement (Produits: document de projet).** : Le projet pour la réalisation/révision du plan de gestion participative du site n'est pas élaboré.
5. **Le protocole de suivi de la biodiversité du Jbel El Haouaria est approuvé par les CLG et le ComNaZICO et appliqué par l'AAO Cap Bon sur le terrain (ANNEXE 29- Protocole de suivi de la biodiversité du Jbel El Haouaria).** : un protocole de suivi de la biodiversité de Jbel El Haouaria est élaboré. Des visites de suivi des populations d'oiseaux et des menaces sont effectuées régulièrement au niveau du site, d'une fréquence moyenne de deux visites/mois en période de migration et d'hivernage et une visite/mois en dehors de cette période. Les observations sont communiquées aux partenaires du projet et aux autorités de gestion dans le cadre des réunions CLAG et un suivi de l'intervention des autorités de gestion est assuré.

Suite aux recommandations des membres CLAG, les associations sont entrain de développer des indicateurs supplémentaires de suivi comme le suivi de la flore.

6. **L'AAO Cap Bon assure la gestion administrative et financière de la réalisation du projet au niveau local et du secrétariat du CLG (ANNEXE 30- Rapports d'activités et financiers du projet):**

Les rapports d'activités et les rapports financiers des périodes précédentes sont établis et soumis à l'AAO/BirdLife Tunisie pour avis et validation. Certains rapports d'activités qui concernent le 1er trimestre 2017 sont en cours de finalisation par l'AAO Cap Bon.

**Component 7: 5 stagiaires guides ornithologiques sont formés par l'AAO/BirdLife Tunisie de la manière à leur permettre de développer, d'encadrer et de promouvoir des programmes écotouristiques au sein des 5 sites clés pour la biodiversité :**

1. **Les 5 stagiaires guides ornithologiques sont formés en ornithologie, identification des oiseaux, techniques d'observation et de recensement. (ANNEXE 31- Rapport de formation)** : une formation en ornithologie, identification des oiseaux, techniques d'observation et de recensement est réalisée par l'AAO/BirdLife Tunisie du 22 au 24 novembre 2013 avec la participation des cinq stagiaires guides ornithologiques et cinq représentants des associations. Cette formation a été marquée aussi par la participation active de deux représentants de l'Agence de Protection et de l'Aménagement du Littoral (APAL) et de deux représentants des CRDA de Nabeul et de Tunis. Les questionnaires d'évaluation, le plan et le programme de la formation, les interviews et le rapport de la formation sont réalisés et soumis au CEPPF.
2. **Les 5 stagiaires sont formés en matière d'étude de marché, conception et promotion d'activités écotouristiques (ANNEXE 32- Rapport de formation)** : La formation en étude de marché, conception et commercialisation d'activités écotouristiques qui a été réalisée du 12 au 14 décembre 2014. La formation réalisée et la réunion de travail organisé le 30/01/2015 pour discuter les projets d'offre de circuits écotouristiques

élaborés ont permis aux associations de mettre en place des programmes écotouristiques bien étudiés. Un rapport de la formation est établi et soumis au CEPF.

- 3. Les 5 stagiaires sont formés en premier secours (ANNEXE 33- Rapport de formation):**L'AAO/BirdLife Tunisie en collaboration avec le Croissant-Rouge Tunisien a organisé une formation en premiers secours du 20 au 21 septembre 2014 à Nabeul. C'était une excellente opportunité pour développer capacités de l'équipe du projet en matière de secourisme à travers des exercices pratiques et des simulations de scènes, encadrés par les formateurs du Croissant-Rouge Tunisien. A la fin des certificats attestant la réussite de la formation ont été remise aux participants. Un rapport de la formation est établi et soumis au CEPF.
- 4. Le résultat de l'examen final de formation atteste les capacités acquises par les 5 stagiaires guides ornithologiques locaux:** les mini-projets proposés par les guides ornithologiques locaux sont en fait des petits projets de conservation qu'ils souhaitent développer dans leurs sites. Suite à la réalisation de la formation sur le développement de projets de conservation, les guides ornithologiques accompagnés par l'équipe de l'AAO/BirdLife Tunisie ont commencé à développer leurs idées de projet. Certaines idées de projet ont réussi à avoir un financement comme le cas du projet soumis par le chargé de projet local de Sebkhet Soliman dans le cadre de PPI-OSCAN financé par l'UICN. C'était un bon exercice pour renforcer les compétences des chargés de projet/guides ornithologiques en matière de développement de projet de conservation.
- 5. Participation des 5 guides ornithologiques à une formation ornithologique:** la formation des guides ornithologiques en matière de suivi des oiseaux a été assurée dans le cadre du dénombrement des oiseaux d'eau hivernants en Tunisie organisé par l'AAO/BirdLife Tunisie chaque année au mois de janvier. Les guides ornithologiques ont participé aux visites de dénombrement des oiseaux effectuées au niveau de leurs sites et bénéficié de l'expérience d'une équipe d'experts en ornithologie tunisiens et étrangers.

**Component 8. Le personnel, les équipements et un programme d'activités écotouristiques (ornithologiques) gérés par l'AAO/BirdLife Tunisie mettent la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis et ses composantes naturelles en valeur.**

- 1. Un stagiaire guide ornithologique qui interviendra dans le suivi de la biodiversité, la gestion participative et le développement et l'encadrement des activités écotouristiques au Lac de Tunis est recruté par l'AAO (ANNEXE 34- Termes de référence et contrat) :** Des Termes de Référence (TdR) du poste de stagiaire guide ornithologique et chargé de Projet ont été élaborés. Suite au lancement d'un appel à candidatures, le dépouillement des dossiers reçu et les entretiens réalisés, un chargé de projet local a été recruté pour assurer les travaux détaillé dans les TdR du poste. Au cours du projet deux guides ornithologiques/chargés de projet local de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis ont été formé et travaillé successivement sur le projet dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.
- 1. L'AAO dispose d'une paire de jumelles, d'une longue-vue terrestre, d'un guide d'identification, de 2 autres livres ornithologiques qu'elle met à la disposition du stagiaire pour sa formation, les travaux de suivi et l'encadrement des activités écotouristiques au Lac de Tunis :** Les équipements optiques ont été commandé auprès de la société GREEN TECH (Clean Tech Imports and Distribution) qui a assuré l'importation

des équipements de l'étranger. L'AAO/BirdLife Tunisie s'est déplacée à Monastir pour réceptionner ses équipements optiques et ceux de l'AAO Cap Bon (4 paires de jumelles et deux longues vues terrestre). Ces équipements ont été inscrits dans la liste des équipements durables de l'association.

- 2. Une étude d'impact des activités éco-touristiques et de capacité d'accueil de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis est réalisée et un sentier de visite ornithologique est balisé conformément (ANNEXE 35- Etude d'impact et de capacité d'accueil) :** une étude d'impact des activités éco-touristiques et de capacité d'accueil du site a été réalisée et approuvée par le CEPF. Un balisage des sentiers de visite et des points de repos ont été réalisés à la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis. Les panneaux d'information seront installés au cours du mois de juin 2017 par la société IGD Communication.

- 3. Un programme d'activités éco-touristiques mis en œuvre par l'AAO/BirdLife Tunisie à la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis est établi conformément à l'étude d'impact et de capacité de charge et consultable sur le site web de l'AAO/BirdLife Tunisie et sur la plateforme de commercialisation du projet :** Les associations ont développé des programmes écotouristiques qui incluent un circuit de visite matinale de la zone humide qui permet aux visiteurs de découvrir ses richesses naturelles notamment en oiseaux, puis un circuit de visite d'une ferme et/ou d'un des sites culturels et historiques les plus connus dans leurs villes (Sites archéologiques, les Médinas, les Souks traditionnelles, les marabouts, les musées, les maisons traditionnelles typiques, les petits artisans...). Les chargés de projet ont pris le soin de rechercher et sélectionner les bons prestataires de services touristiques pour avoir les meilleures qualités de services. Durant leur séjour, il est prévu de loger les clients dans des maisons d'hôtes ou bien dans des petits hôtels adoptant une démarche environnementale respectant la nature. La restauration sera chez des familles qui offrent des tables d'hôte. Ces derniers font partie du réseau de prestataires de services développés.

En ce qui concerne la promotion, les associations ont bien profité des divers événements organisés autour des sites du projet notamment des Eductours et du Forum pour promouvoir les programmes éco-touristiques qui ont été développés. Ceci à travers les pages Facebook des associations, les chaînes Radio (RTCI, Radio culturelle de Tunis, Radio Cap FM...) et la presse écrite (Le Maghreb, le Leader et plusieurs autres journaux électroniques).

- 4. Un mini-guide de poche de l'avifaune et de la biodiversité du Lac de Tunis s'adressant aux visiteurs du site est élaboré en collaboration avec les autres associations qui participent au projet, publié et disponible auprès de l'AAO/BirdLife Tunisie et du guide ornithologique local (ANNEXE 36- Miniguide du Lac Sud de Tunis).**

Le mini-guide de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis est publié (par la société IGD Communication). Il sera diffusé au cours du mois de juillet 2017.

- 5. Rapport de formation des prestataires de services écotouristiques des 5 sites du projet en matière de développement des aptitudes entrepreneuriales (BUS) est disponible et diffusé auprès des partenaires et parties prenantes du projet (ANNEXE 37- Rapports de la formation BUS) :** deux sessions de formation visant la promotion de l'esprit entrepreneurial auprès de la population rurale ont été réalisées pour une quinzaine de prestataires de service auprès des programmes éco-touristiques locaux du projet. Le programme de formation appelé BUS, est animé par l'équipe de la société ASK et réalisé en deux modules (BUS 1 & BUS 2) et sur trois axes : « L'Homme au centre », « L'entreprise » et « Mon chemin ». Le premier module de formation BUS1 a été réalisé

du 23 au 25 mars 2016 à El Haouaria et a pour but de faire apprendre aux participants à acquérir une disposition d'esprit qui leur permet de trouver des solutions aux problèmes et à mettre en valeur leurs aptitudes personnelles. Le deuxième module de formation BUS 2 a eu lieu à Nabeul du 08 au 10 avril 2016, amène les participants à avoir une vue stratégique et orientée vers l'avenir de la manière dont va se développer leur projet ou leur entreprise. Le tout est mis dans le contexte des objectifs du projet, en matière de conservation de la biodiversité, par l'équipe du projet qui accompagne les participants. Préalablement identifiés par les associations locales partenaires du projet, les prestataires de services sont porteurs de petits projets tels que la table hôte, les produits du terroir, l'animation agro-touristique, l'hébergement alternatif, l'artisanat local à base de matières naturelles ou récupérées, etc...qui s'insèrent dans les programmes écotouristiques autour des 5 sites du projet. Etant des hauts lieux de la biodiversité et notamment des oiseaux, les sites bénéficieront de programmes touristiques améliorés et d'activités génératrices de revenu grâce au renforcement des capacités de la population locale et au final d'un réseau de personnes motivées et mobilisées pour la sauvegarde et la bonne gestion des sites et de leur biodiversité. Les deux rapports de la formation BUS1&2 ont été élaboré et soumis au CEPF.

**6. Rapport sur l'appui et l'accompagnement des prestataires de services écotouristiques de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis:**

Vu la situation éloigné de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis de la population locale et qui est à 100% urbaine, il n'y a pas eu identification de prestataires de services écotouristiques qui bénéficieront de l'appui financier et de l'accompagnement du projet.

**7. Un réseau de collecte et de valorisation des déchets plastiques est en place dans le site du projet (ANNEXE 38- Compte rendu d'activité) :** En collaboration la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud (SEPTS), la Municipalité de Tunis et le CRDA de Tunis l'AAO/BirdLife Tunisie a installé le vendredi 02 décembre 2016, deux cages de collecte de bouteilles en plastique et quatre poubelles à la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis. La Municipalité de Tunis s'est engagée à lever régulièrement les déchets solides selon les besoins du site et à motiver un employé pour valoriser les déchets plastiques collectés dans les deux cages métalliques. De son côté, la SEPTS a sensibilisé sa société de gardiennage, qui assure la sécurité du site, afin que ses agents gardent un œil vigilant sur ces équipements précieux mis en place grâce au financement du CEPF. Par ailleurs une visite conjointe de suivi avec le nouveau directeur de la SEPTS est effectué le 08/12/2016 à fin de discuter les prochaines actions de cogestion à réaliser pour la valorisation et l'amélioration de l'état de conservation du site (installation d'observatoires, aménagement des pistes, installations d'autres équipements...).

Une convention entre la Municipalité de Tunis et l'AAO /BirdLifeTunisiea été signé pour assurer le levé des déchets solides accumulé dans les poubelles et les cages métalliques du site.

Le compte rendu de l'activité est établi et soumis au CEPF.

**Component 9. Le personnel, les équipements et un programme d'activités écotouristiques (ornithologiques) gérés par le RET mettent la Sebkheth Soliman et ses composantes naturelles en valeur grâce à une subvention accordée au RET**

**2. Un stagiaire guide ornithologique qui interviendra dans le suivi de la biodiversité, la gestion participative et le développement et l'encadrement des activités**

- écotouristiques à la Sebkhet Soliman est recruté par le RET** : Des Termes de Référence (TdR) du poste de Stagiaire guide ornithologique et Chargé de Projet ont été élaborés. Suite au lancement d'un appel à candidatures, le dépouillement des dossiers reçu et les entretiens un chargé de projet local a été recruté pour assurer les travaux détaillés dans les TdR du poste. Un guides ornithologiques/chargés de projet local de Sebkhet Soliman a été formé pour travailler sur le projet dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.
- 3. Le RET dispose d'une paire de jumelles, d'une longue-vue terrestre, d'un guide d'identification, de 2 autres livres ornithologiques qu'elle met à la disposition du stagiaire pour sa formation, les travaux de suivi et l'encadrement des activités écotouristiques à la Sebkhet Soliman** : Les équipements optiques ont été commandé auprès de la société GREEN TECH (Clean Tech Imports and Distribution) qui a assuré l'importation des équipements de l'étranger. Le RET s'est déplacée à Monastir pour réceptionner les équipements optiques (2 paires de jumelles et une longue vue terrestre). Ces équipements ont été inscrits dans la liste des équipements durables de l'association.
  - 4. Une étude d'impact des activités écotouristiques de capacité d'accueil de la Sebkhet Soliman est réalisée et un sentier de visite ornithologique est balisé conformément(ANNEXE 39- Etude d'impact et de capacité d'accueil)** : Une étude d'impact des activités éco-touristiques et de capacité d'accueil du site a été réalisée et approuvée par le CEPF. Un balisage des sentiers de visite par l'installation des panneaux d'information est réalisé à Sebkhet Soliman.
  - 8. Un programme d'activités écotouristiques mis en œuvre par le RET à la Sebkhet Soliman est établi conformément à l'étude d'impact et de capacité de charge et consultable sur le site web de l'AAO et sur la plateforme de commercialisation du projet.** :Les association sont développé des programmes écotouristiques qui incluent un circuit de visite matinale de la zone humide qui permet aux visiteurs de découvrir ses richesses naturelles notamment en oiseaux, puis un circuit de visite d'une ferme et/ou d'un des sites culturels et historique les plus connus dans leurs villes (Sites archéologiques, les Médinas, les Souk traditionnelles, les marabouts, les musées, les maisons traditionnelles typiques, les petits artisans..). Les chargés de projet ont pris le soin de rechercher et sélectionner les bons prestataires de services touristiques pour avoir les meilleures qualités de services. Durant leur séjour, il est prévu de loger les clients dans des maisons d'hôtes ou bien dans des petits hôtels adoptants une démarche environnementale respectant la nature. La restauration sera chez des familles qui offrent des tables d'hôte. Ces derniers font partie du réseau de prestataires de services développé.  
En ce qui concerne la promotion, les associations ont bien profité des divers événements organisés autour des sites du projet notamment des Eductours et du Forum pour promouvoir les programmes éco-touristiques qui ont développé. Ceci à travers les pages FaceBook des associations, les chaines Radio (RTCI, Radio culturel de Tunis, Radio Cap FM...) et la presse écrite (Le Maghreb, le Leader et plusieurs autres journaux électroniques).
  - 5. Un guide de poche de l'avifaune et de la biodiversité à la Sebkhet Soliman s'adressant aux visiteurs du site est élaboré en collaboration avec l'AAO/BirdLife Tunisie et les autres associations qui participent au projet, publié et disponible auprès du RET et du guide ornithologique local.**

Le texte du mini-guide et la liste des espèces ont été établis mais le RET n'a pas pu suivre et continuer cette activité pour aboutir à l'impression du Mini-guide de Sebkhet Soliman.

- 6. Rapport du RET sur l'appui et l'accompagnement des prestataires de services écotouristiques de Sebkhet Soliman (ANNEXE 40- Plan d'accompagnement et d'appui des prestataires de services écotouristiques, ANNEXE 41-Rapport d'appui des prestataires de services) :** Le RET a assuré l'appui et l'accompagnement de deux prestataires de services écotouristiques riverains à Sebkhet Soliman selon le plan d'accompagnement et d'appui établi.

Des nouveaux services sont disponibles à savoir :

1-Un prestataire de services écotouristique : Mahdi Ben Miled (Table d'hôte et balade en mer) : Jeune pêcheur riverain de Sebkhet Soliman. La réalisation de certains aménagements lui permettra d'exercer son activité dans le cadre du programme écotouristique autour de Sebkhet Soliman, à savoir l'accueil des visiteurs pour des balades en barque et des parties de pêche suivies d'une table d'hôte dans sa typique maison.

2 -Une prestataire de services écotouristique de Soliman : Mme Chiraz Shabou (Préparation et vente des pâtisseries traditionnelles et des spécialités andalouses)

Encadrement dans la présentation de ses produits, conception d'un logo, des autocollants, des paquets d'emballages, ces acquisitions, lui permettra d'exercer son activité dans le cadre du programme écotouristique autour de Sebkhet Soliman, à savoir la préparation et la commercialisation des pâtisseries et des spécialités andalouse. Un rapport sur l'appui des prestataires de services est établi.

- 7. Un réseau de collecte et de valorisation des déchets plastiques est en place dans le site du projet (ANNEXE 42- Compte rendu d'activité) :** En collaboration avec la municipalité de Soliman et l'APAL, le RET a installé à Sebkhet Soliman le 20/12/2016 deux cages de collecte de bouteilles en plastique et quatre poubelles. La municipalité de Soliman s'est engagée à lever régulièrement les déchets solides selon les besoins du site.

Une convention entre la Municipalité de Soliman et la RET sera signée pour assurer le levé des déchets solides accumulés dans les poubelles et les cages métalliques du site.

Un compte rendu de l'activité est préparé par la RET.

**Component 10. Le personnel, les équipements et un programme d'activités écotouristiques (ornithologiques) gérés par l'ATPNE Korba mettent la Lagune de Korba et ses composantes naturelles en valeur grâce à une subvention accordée à l'ATPNE Korba**

- 1. Un stagiaire guide ornithologique qui interviendra dans le suivi de la biodiversité, la gestion participative et le développement et l'encadrement des activités écotouristiques à la Lagune de Korba est recruté par l'ATPNE Korba :** Des Termes de Référence (TdR) du poste de Stagiaire guide ornithologique et Chargé de Projet ont été élaborés. Suite au lancement d'un appel à candidatures, le dépouillement des dossiers reçus et les entretiens un chargé de projet local a été recruté pour assurer les travaux détaillés dans les TdR du poste. Un guides ornithologiques/chargés de projet local de la lagune de Korba a été formé pour travailler sur le projet dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.
- 2. L'ATPNE Korba dispose d'une paire de jumelles, d'une longue-vue terrestre, d'un guide d'identification, de 2 autres livres ornithologiques qu'elle met à la disposition du stagiaire pour sa formation, les travaux de suivi et l'encadrement des activités**

**écotouristiques à la Lagunes de Korba :** Les équipements optiques ont été commandé auprès de la société GREEN TECH (Clean Tech Imports and Distribution) qui a assuré l'importation des équipements de l'étranger. L'ATPNE Korba s'est déplacée à Monastir pour réceptionner les équipements optiques (2 paires de jumelles et une longue vue terrestre). Ces équipements ont été inscrits dans la liste des équipements durables de l'association.

**3. Une étude d'impact des activités écotouristiques de capacité d'accueil de la Lagunes de Korba est réalisée et un sentier de visite ornithologique est balisé conformément (ANNEXE 43- Etude d'impact et de capacité d'accueil):** une étude d'impact des activités écotouristiques et de capacité d'accueil du site a été réalisée et approuvée par le CEPF. Le balisage des sentiers de visite à la lagune de Korba n'est pas réalisé.

**4. Un programme d'activités écotouristiques mis en œuvre par l'ATPNE Korba à la Lagune de Korba est établi conformément à l'étude d'impact et de capacité de charge et consultable sur le site web de l'AAO/BirdLife Tunisie et sur la plateforme de commercialisation du projet :** Les associations ont développé des programmes écotouristiques qui incluent un circuit de visite matinale de la zone humide qui permet aux visiteurs de découvrir ses richesses naturelles notamment en oiseaux, puis un circuit de visite d'une ferme et/ou d'un des sites culturels et historique les plus connus dans leurs villes (Sites archéologiques, les Médina s, les Souk traditionnelles, les marabouts, les musées, les maisons traditionnelles typiques, les petits artisans..). Les chargés de projet ont pris le soin de rechercher et sélectionner les bons prestataires de services touristiques pour avoir les meilleures qualités de services. Durant leur séjour, il est prévu de loger les clients dans des maisons d'hôtes ou bien dans des petits hôtels adoptants une démarche environnementale respectant la nature. La restauration sera chez des familles qui offrent des tables d'hôte. Ces derniers font partie du réseau de prestataires de services développé.

En ce qui concerne la promotion, les associations ont bien profité des divers événements organisés autour des sites du projet notamment des Eductours et du Forum pour promouvoir les programmes éco-touristiques qui ont développé. Ceci à travers les pages FaceBook des associations, les chaînes Radio (RTCI, Radio culturel de Tunis, Radio Cap FM...) et la presse écrite (Le Maghreb, le Leader et plusieurs autres journaux électroniques).

**5. Un guide de poche de l'avifaune et de la biodiversité à la Lagune de Korba s'adressant aux visiteurs du site est élaboré en collaboration avec l'AAO/BirdLife Tunisie et les autres associations qui participent au projet, publié et disponible auprès de l'ATPNE Korba et du guide ornithologique local.**

Le texte du mini-guide et la liste des espèces ont été établi mais l'ATPNE Korba n'a pas pu suivre et continuer cette activité pour aboutir à l'impression du mini-guide de la Lagunes de Korba.

**6. Rapport de l'ATPNE Korba sur l'appui et l'accompagnement des prestataires de services écotouristiques de la Lagune de Korba (ANNEXE 40- Plan d'accompagnement et d'appui des prestataires de services écotouristiques) :**

L'ATPNE Korba a assuré l'appui et l'accompagnement d'un prestataire de services écotouristiques riverain à la Lagunes de Korba selon le plan d'accompagnement et d'appui établi.

Des nouveaux services sont disponibles à savoir :

-Un Prestataire de services éco-touristiques : Abdallah Boufaïd (Table d'hôte et visite agri-touristique de sa ferme) : jeune agriculteur riverain de la lagune de Korba.

L'acquisition de certains matériels lui a permis d'exercer son activité dans le cadre du programme éco-touristique développé à la Lagunes de Korba, à savoir l'accueil des visiteurs pour une visite de découverte de sa ferme et de ses produits et une table d'hôte traditionnelle. Le rapport sur l'accompagnement et l'appui du prestataire de services de Korba n'est pas encore soumis à l'AAO.

- 7. Un réseau de collecte et de valorisation des déchets plastiques est en place dans le site du projet.** : L'ATPNE Korba a commandé la fabrication des cages métalliques de collecte des bouteilles en plastique et des poubelles. L'association a eu l'accord des gestionnaires du site pour mettre en place les cages métalliques de collecte des bouteilles en plastique et les poubelles. L'installation de ces équipements à la lagune de Korba n'est pas encore réalisée.

Une convention entre la Municipalité de Korba et l'ATPNE Korba sera signé pour assurer le levé des déchets solides accumulé dans les poubelles et les cages métalliques.

**Component 11. Le personnel, les équipements et un programme d'activités écotouristiques (ornithologiques) gérés par l'ETE+ mettent la Lagune de Maâmoura et ses composantes naturelles en valeur grâce à une subvention accordée à l'ETE+ :**

- 1. Un stagiaire guide ornithologique qui interviendra dans le suivi de la biodiversité, la gestion participative et le développement et l'encadrement des activités écotouristiques à la Lagune de Maâmoura est recruté par l'ETE+ :**

Des Termes de Référence (TdR) du poste de Stagiaire guide ornithologique et Chargé de Projet ont été élaborés. Suite au lancement d'un appel à candidatures, le dépouillement des dossiers reçu et les entretiens un chargé de projet local a été recruté pour assurer les travaux détaillés dans les TdR du poste. Un guides ornithologiques/chargés de projet local de la Lagune de Maâmouraa été formé pour travailler sur le projet dans le cadre d'un contrat CDD (Karima Kerkeni).

- 2. L'ETE+ dispose d'une paire de jumelles, d'une longue-vue terrestre, d'un guide d'identification, de 2 autres livres ornithologiques qu'elle met à la disposition du stagiaire pour sa formation, les travaux de suivi et l'encadrement des activités écotouristiques à la Lagune de Maâmoura:** Les équipements optiques ont été commandé auprès de la société GREEN TECH (Clean Tech Imports and Distribution) qui a assuré l'importation des équipements de l'étranger. L'ETE+ s'est déplacée à Monastir pour réceptionner les équipements optiques (2 paires de jumelles et une longue vue terrestre). Ces équipements ont été inscrit dans la liste des équipements durables de l'association.
- 3. Une étude d'impact des activités écotouristiques de capacité d'accueil de la Lagune de Maâmoura est réalisée et un sentier de visite ornithologique est balisé conformément (ANNEXE 44- Etude d'impact et de capacité d'accueil) :** une étude d'impact des activités écotouristiques et de capacité d'accueil du site a été réalisée et approuvée par le CEPF. Un balisage des sentiers de visite par l'installation des panneaux d'information est réalisé à la Lagune de Maâmoura.
- 4. Un programme d'activités écotouristiques mis en œuvre par l'ETE+ à la Lagune de Maâmoura est établi conformément à l'étude d'impact et de capacité de charge et consultable sur le site web de l'AAO/BirdLife Tunisie et sur la plateforme de commercialisation du projet.** :Les association sont développé des programmes écotouristiques qui incluent un circuit de visite matinale de la zone humide qui permet aux visiteurs de découvrir ses richesses naturelles notamment en oiseaux, puis un circuit

de visite d'une ferme et/ou d'un des sites culturels et historique les plus connus dans leurs villes (Sites archéologiques, les Médina s, les Souk traditionnelles, les marabouts, les musées, les maisons traditionnelles typiques, les petits artisans..). Les chargés de projet ont pris le soin de rechercher et sélectionner les bons prestataires de services touristiques pour avoir les meilleures qualités de services. Durant leur séjour, il est prévu de loger les clients dans des maisons d'hôtes ou bien dans des petits hôtels adoptants une démarche environnementale respectant la nature. La restauration sera chez des familles qui offrent des tables d'hôte. Ces derniers font partie du réseau de prestataires de services développé.

En ce qui concerne la promotion, les associations ont bien profité des divers événements organisés autour des sites du projet notamment des Eductours et du Forum pour promouvoir les programmes éco-touristiques qui ont développé. Ceci à travers les pages FaceBook des associations, les chaînes Radio (RTCI, Radio culturel de Tunis, Radio Cap FM...) et la presse écrite (Le Maghreb, le Leader et plusieurs autres journaux électroniques).

5. **Un guide de poche de l'avifaune et de la biodiversité à la Lagune de Mâmoura s'adressant aux visiteurs du site est élaboré en collaboration avec l'AAO et les autres associations qui participent au projet, publié et disponible auprès de l'ETE+ et du guide ornithologique local.**

Le texte du mini-guide et la liste des espèces ont été établis mais l'ETE+ n'a pas pu suivre et continuer cette activité pour aboutir à l'impression du Mini-guide de la Lagune de Maâmoura.

6. **Rapport de l'ETE+ sur l'appui et l'accompagnement des prestataires de services écotouristiques de la Lagune de Maâmoura(ANNEXE 40- Plan d'accompagnement et d'appui des prestataires de services écotouristiques) :** L'ETE+ a assuré l'appui et l'accompagnement de 05 prestataires de services éco-touristiques riverains à la Lagune de Maâmoura selon le plan d'accompagnement et d'appui établi.

L'acquisition de certains matériels ont permis aux prestataires de services d'exercer leurs activités dans le cadre du programme écotouristique développé à la Lagune de Maâmoura. Des nouveaux services sont disponibles à savoir :

- 1- Une prestataire de services écotouristiques : Fatma Slama (Visite de sa maison traditionnelle Dar Mehrzia et proposition d'une table d'hôte)
- 2- Un prestataire de services écotouristiques : Nejjib Ben Ali (Table d'hôte, hébergement au Centre de Camping Hiba à Maâmoura)
- 3- Un prestataire de services écotouristique: Abdelwaheb Chaouch (Vente des Produits de terroirs : Miel de la nature)
- 4- Un prestataire de services écotouristiques : Bilel Gharsallah (Visite guidée à dos de cheval à la Lagune de Maâmoura et dégustation des produits laitiers de sa ferme)
- 5- Une prestataire de services écotouristiques : Zaineb Rhim (Vente des produits de terroirs de Dada ZAINEB).

Le rapport sur l'accompagnement et l'appui des prestataires de services n'est pas encore soumis à l'AAO/BirdLife Tunisie.

**Un réseau de collecte et de valorisation des déchets plastiques est en place dans le site du projet. :** L'ETE+ a installé le 19/08/2016 et le 25/05/2017 trois cages de collecte des bouteilles en plastique et 6 poubelles autour de la Lagune de Maâmoura en collaboration avec la municipalité de Maâmoura et l'APAL. Une convention entre la Municipalité de Maâmoura et l'ETE+ a été signée pour assurer le levé des déchets solides accumulés dans les poubelles et les cages métalliques.

Le compte rendu de l'activité n'est pas encore établi par l'ETE+.

**Composant 12. Le personnel, les équipements et un programme d'activités écotouristiques (ornithologiques) gérés par l'AAO Cap Bon mettent Jbel El Haouaria et ses composantes naturelles en valeur grâce à une subvention accordée à l'AAO Cap Bon :**

1. **Un stagiaire guide ornithologique qui interviendra dans le suivi de la biodiversité, la gestion participative et le développement et l'encadrement des activités écotouristiques à Jbel El Haouaria est recruté par l'AAO Cap Bon :** Des Termes de Référence (TdR) du poste de Stagiaire guide ornithologique et Chargé de Projet ont été élaborés. Suite au lancement d'un appel à candidatures, le dépouillement des dossiers reçu et les entretiens un chargé de projet local a été recruté pour assurer les travaux détaillés dans les TdR du poste. Un guides ornithologiques/chargés de projet local de JbelHaouaria a été formé pour travailler sur le projet dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.
2. **L'AAO Cap Bon dispose d'une paire de jumelles, d'une longue-vue terrestre, d'un guide d'identification, de 2 autres livres ornithologiques qu'elle met à la disposition du stagiaire pour sa formation, les travaux de suivi et l'encadrement des activités écotouristiques à Jbel El Haouaria.** : Les équipements optiques ont été commandés par l'AAO/BirdLife Tunisie auprès de la société GREEN TECH (Clean Tech Imports and Distribution) qui a assuré l'importation des équipements de l'étranger. L'AAO/BirdLife Tunisie s'est déplacée à Monastir pour réceptionner les équipements optiques de l'AAO Cap Bon (1 paire de jumelles et une longue vue terrestre). Ces équipements ont été inscrit dans la liste des équipements durables de l'AAO Cap Bon.
3. **Une étude d'impact des activités éco-touristiques de capacité d'accueil de Jbel El Haouaria est réalisée et un sentier de visite ornithologique est balisé conformément (ANNEXE 45- Etude d'impact et de capacité d'accueil):** une étude d'impact des activités éco-touristiques et de capacité d'accueil du site a été réalisée et approuvée par le CEPF. Les panneaux d'information à installer à Jbel El Haouaria sont en cours de réalisation.
4. **Un programme d'activités écotouristiques mis en œuvre par l'AAO Cap Bon à Jbel El Haouaria est établi conformément à l'étude d'impact et de capacité de charge et consultable sur le site web de l'AAO/BirdLife Tunisie et sur la plateforme de commercialisation du projet.** : Les association sont développé des programmes écotouristiques qui incluent un circuit de visite matinale de la zone humide qui permet aux visiteurs de découvrir ses richesses naturelles notamment en oiseaux, puis un circuit de visite d'une ferme et/ou d'un des sites culturels et historique les plus connus dans leurs villes (Sites archéologiques, les Médina s, les Souk traditionnelles, les marabouts, les musées, les maisons traditionnelles typiques, les petits artisans..). Les chargés de projet ont pris le soin de rechercher et sélectionner les bons prestataires de services touristiques pour avoir les meilleures qualités de services. Durant leur séjour, il est prévu de loger les clients dans des maisons d'hôtes ou bien dans des petits hôtels adoptants une démarche environnementale respectant la nature. La restauration sera chez des familles qui offrent des tables d'hôte. Ces derniers font partie du réseau de prestataires de services développé.  
En ce qui concerne la promotion, les associations ont bien profité des divers événements organisés autour des sites du projet notamment des Eductours et du Forum pour promouvoir les programmes éco-touristiques qui ont développé. Ceci à travers les

pages FaceBook des associations, les chaînes Radio (RTCI, Radio culturel de Tunis, Radio Cap FM...) et la presse écrite (Le Maghreb, le Leader et plusieurs autres journaux électroniques).

- 5. Un guide de poche de l'avifaune et de la biodiversité à Jbel El Haouaria s'adressant aux visiteurs du site est élaboré en collaboration avec l'AAO et les autres associations qui participent au projet, publié et disponible auprès de l'AAO Cap Bon et du guide ornithologique local.**

Le mini-guide du Jbel Haouaria est en cours de réalisation (société IGD Communication), il sera publié et disponible au cours du mois de juillet 2017.

- 6. Rapport de l'AAO Cap Bon sur l'appui et l'accompagnement des prestataires de services écotouristiques de Jbel El Haouaria (ANNEXE 40- Plan d'accompagnement et d'appui des prestataires de services écotouristiques) :** L'AAO Cap Bon a assuré l'appui et l'accompagnement de 06 prestataires de services écotouristiques riverains à Jbel El Haouaria selon le plan d'accompagnement et d'appui établi.

L'acquisition de certains matériels ont permis aux prestataires de services d'exercer leurs activités dans le cadre du programme éco-touristique développé à Jbel El Haouaria. Des nouveaux services sont disponibles à savoir :

1-Une prestataire de services écotouristiques : Hamida Hakimi (Artisante : création d'objets de décoration en argile et des petits cadeaux : des tableaux sonores et des tableaux de peinture)

2-Une prestataire de services écotouristiques : Hela Hchaichi (Artisante : Décoration des couffins traditionnels et des articles cadeaux à vendre)

3-Une prestataire de services écotouristiques : Siwar Snoun (Table d'hôte : Aménagement d'un espace pour table d'hôte pour accueillir des visiteurs et la vente de produits de terroirs)

4-Une prestataire de services écotouristiques : Soulef Snoussi (couture et le recyclage des vêtements utilisés pour la création d'objets de décoration en tissu et des petits cadeaux à vendre)

5-Une prestataire de services écotouristiques : Raja Aouinette (création d'accessoires de décoration pour des articles et des objets de décoration)

6-Une prestataire de services écotouristiques : Dalila Ben Salah (Artisante : couture et recyclage des vêtements utilisés pour la création d'objets de décoration en tissu et des petits cadeaux à vendre).

- 7. Un réseau de collecte et de valorisation des déchets plastiques est en place dans le site du projet.**

L'AAO Cap Bon a installée 2 cages de collecte des bouteilles en plastique et des poubelles à Jbel El Haouaria est ce en collaboration avec la municipalité d'ElHaouaria, le CRDA Nabeul et l'APAL .

Une convention entre la Municipalité d'ElHaouaria et l'AAO Cap Bon sera signé pour assurer le levé des déchets solides accumulés dans les poubelles et les cages métalliques. Le compte rendu de l'activité n'est pas établi par l'AAO Cap Bon.

**Component 13. Le Comité National de Suivi des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ComNaZICO) avec l'appui administratif et logistique de l'AAO/BirdLife Tunisie supervise le projet et assure la synergie entre celui-ci et la stratégie nationale en matière de biodiversité :**

1. **Des représentants des CLG des 5 sites clés pour la biodiversité participent aux travaux du ComNaZICO et au suivi et l'évaluation de l'avancement du projet.** : Cette activité n'a pas eu lieu vu que les membres du ComNaZICO ne sont pas réunis. Ceci n'a pas affecté les résultats prévus à court terme et long terme du projet.
2. **Le ComNaZICO se réunit au moins 2 fois par an à partir de 2014.** : Cette activité n'a pas eu lieu. Ceci n'a pas affecté les résultats prévus à court terme et à long terme du projet.
3. **Le ComNaZICO adopte un rapport annuel d'avancement du projet à partir de 2014.** : Cette activité n'a pas eu lieu. Ceci n'a pas affecté les résultats prévus à court terme et à long terme du projet.
4. **L'AAO réalise une réunion d'information ComNaZICO (pour 30 personnes).** : La réunion d'information du ComNaZICO avec la participation des représentants des CLAG des 5 sites n'a pas eu lieu. Ceci n'a pas affecté les résultats prévus à court terme et à long terme du projet.

**Component 14. Une plateforme de promotion des programmes écotouristiques des 5 sites pilotes du projet est opérationnelle avec la participation d'au moins 10 prestataires de services, fait croître le nombre de visiteurs de l'ensemble des 5 sites de 10% jusqu'à la fin du projet et contribue à la durabilité des programmes écotouristiques développés dans le cadre du projet.**

1. **Le forum régional de l'écotourisme (FRE) est en place avec la participation des acteurs locaux et nationaux et fonctionne comme espace de réflexion suivant un règlement intérieur approuvé par ses participants (ANNEXE 46- Rapport Forum)** : L'AAO/BirdLife Tunisie et ses partenaires associatifs (ATPNE Korba, ETE+, RET et AAO Section Cap Bon) ont organisé leur Forum Biodiversité, Ecotourisme et Développement local (BioEcoDev) les 4 et 5 mars 2017 de 9h30h à 16h à la Maison des Jeunes d'El Haouaria. Sous le thème «Des Initiatives locales d'Economie sociale au service de la Nature et de l'Homme», le Forum était une bonne occasion de partager d'expériences et de réflexion sur l'avenir des programmes éco-touristiques développés autour des 5 sites et de célébrer les réseaux de citoyens défenseurs des Zones Clés pour la Biodiversité qui se sont mis en place au niveau local. Le programme des deux journées qui a pu attirer une centaine de participants, il a informé les invité(e)s, les partenaires du projet, les professionnels du tourisme et les journalistes sur les programmes éco-touristiques et l'offre des prestataires de service impliqués :
  - Exposition-vente d'artisan(e)s et de prestataires de services des 5 sites du projet,
  - Stands d'information sur les programmes éco-touristiques,
  - Débats,
  - Projection de films,
  - Dégustation de spécialités locales concoctées à base de produits de terroir typiques de la région,
  - Témoignages de partenaires et parties prenantes du projet,
  - Exposition photos « 34 Merveilles du monde » du CEPF,
  - Initiation à l'utilisation des équipements optiques dans le cadre du Birdwatching et observations sur la côte d'El Haouaria.

L'AAO/Birdlife Tunisie a communiqué sur le forum à travers trois Radio Nationales (Radio culturel, RTCI et Radio Cap FM). Des informations sur le déroulement de l'événement ont été publiées dans :

- Un journal national "El Maghreb" ( Lien : <https://lc.cx/wbUB>)
- Le site web de MedWet (Lien: <http://medwet.org/fr/2017/04/forum-on-biodiversity-ecotourism-and-local-development-in-tunisia/>)
- Sur les pages Facebook des associations

Le rapport du Forum est en cours de finalisation, il sera disponible au cours de mois de juin 2017.

**2. Un modérateur anime les discussions autour de la liste thématique prioritaire (Produits: rapports de la réunion annuelle du FRE et des discussions sur le site web ou la page fb).**

L'AAO/Birdlife Tunisie n'a pas trouvé le bon profil qui s'occupera de la communication au sein de l'association. Ceci a beaucoup retardé les travaux d'élaboration du site Web de la plateforme et d'autres activités en relation avec la communication.

**3. La plateforme de promotion sur internet est en place et permet la consultation et la réservation des produits éco-touristiques d'au moins 10 prestataires (Produits: plateforme de promotion et web rapport). :**

L'AAO/BirdLife Tunisie a engagé une société (Web Media International) pour développer le site Web/plateforme de promotion des 5 sites du projet. Des propositions de maquettes ont été soumises pour avis à l'AAO/BirdLife Tunisie et les travaux sont en cours. La plateforme sera en ligne très prochainement.

**4. Le réseau des prestataires locaux organisent des visites et éductours avec la participation de multiplicateurs potentiels (ANNEXE 47 -Rapport Eductour).**

Les associations ont participé activement à l'organisation et la réussite des trois Eductours organisés (2 Eductours organisés par leRET en janvier et en février 2016 et un Eductour organisé par l'AAO/BirdLife Tunisie en avril 2016).

Le rapport de l'éductour organisé par l'AAO/BirdLife Tunisie du 26 au 29 avril 2016 est établi.

**5. L'AAO assure la promotion du projet à travers les médias et les réseaux sociaux (Produits : Publication des vidéos Eductour AAO, poster-brochure en Anglais, publication du Rapport de suivi global, Protocoles de suivi des sites, Etudes de capacité d'accueil des sites, Articles de presse publiés et informations insérées sur le site web et/ou la page Facebook, ) :**

Une vidéo sur l'appui et l'accompagnement des prestataires de services écotouristique du projet est élaborée et disponible (lien : <https://www.youtube.com/watch?v=qWYrBsJlwOk>). Un poster-dépliant en Français a été élaborés et partiellement distribuer en mois de mai 2017.

Au cours de ce projet l'AAO/Birdlife Tunisie a pu accéder aux plateaux de trois Radio Nationales (Radio culturelle de Tunis, Radio Jeunes Tunisie, Radio de Gafsa, RTCI et Radio Cap FM) pour communiquer sur les activités du projet.

A l'occasion du Forum plusieurs informations sur le projet ont été publiées dans :

- Un journal national "El Maghreb" ( Lien : <https://lc.cx/wbUB>)
- Le site web de MedWet (Lien: <http://medwet.org/fr/2017/04/forum-on-biodiversity-ecotourism-and-local-development-in-tunisia/>)
- Sur les pages Facebook des associations.

Des supports promotionnels ont été réalisés :

- Un poster dépliant couvrant les circuits des 5 sites du projet est réalisé et il sera diffusé auprès des partenaires. **(ANNEXE 48 -Poster-dépliant 5 sites)**
- 5 Roll-up promotionnels sur les 5 sites **(ANNEXE 49-Rollup)**.
- 5 posters grand format sur les 5 sites **(ANNEXE 50-Posters)**
- Des cartes-visites pour les 5 sites ont été réalisées, imprimées et distribuées à l'occasion des événements organisés. **(ANNEXE 51 -Cartes-visites)**

**Component 15. Les méthodes et les outils sont identifiés, élaborés et mis en place par l'AAO pour assurer la bonne gestion administrative et financière du projet ainsi que le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre par les partenaires du projet.**

**1. La méthode, les formats de travail et le calendrier de l'élaboration et de la soumission des rapports financiers et des rapports d'avancement des projets locaux sont établis, approuvés par les partenaires du projet et mis en œuvre conformément.**

L'AAO/BirdLife Tunisie a organisé une vingtaine de réunions de travail individuelles et regroupées avec les associations partenaires et les stagiaires guides afin de présenter et partager avec eux toutes les informations concernant le projet, les procédures administratives et financières obligatoires, les bonnes méthodes de travail pour la gestion locale du projet, les supports à utiliser pour la réalisation de la gestion financière, le calendrier de la soumission des rapports financiers et d'avancement, les formats et les instructions pour l'élaboration des rapports et des fichiers permettant le suivi de la réalisation des projets locaux.

Elle continue à encadrer les stagiaires guides dans la compilation des informations et la rédaction des rapports.

**2. Les rapports financiers et de l'avancement globaux du projet sont soumis au CEPF suivant les modalités convenues (Produits : Rapports financiers et d'avancement globaux, Rapports d'audit) .**

- Les rapports d'avancement et financier du projet sont établis, soumis en ligne sur le site G.W et approuvés par le CEPF **(ANNEXE 52- Rapports financiers du projet)**.
- Les comptes rendus des réunions de travail sont élaborés et partagés avec les associations partenaires de l'AAO/BirdLife Tunisie et le CEPF.
- Les rapports financiers des associations ont été soumis à l'AAO/BirdLife Tunisie et des réunions de suivi de la gestion financière ont été organisées avec chaque association pour vérifier la gestion financière.
- Le rapport d'audit 2013-2014 est établi, soumis et approuvé par le CEPF **(ANNEXE 53- Rapport d'audit)**.
- Le rapport d'audit 2015 est établi, soumis et approuvé par le CEPF **(ANNEXE 54- Rapport d'audit)**.
- L'audit 2016-2017 est en cours de réalisation et sera disponible au mois de juillet 2017 **(ANNEXE 55- Rapport d'audit)**

**3. Un atelier national de clôture du projet est réalisé avec la participation des associations, des parties prenantes du projet et des médias (ANNEXE 56- Rapport atelier de clôture) :** Les ateliers de clôture du projet national et local ont été réalisés à la fin de mois de mars 2017, durant lesquels les associations ont présenté les résultats et discuter de l'avenir des principales réalisations du projet. Les parties prenantes ont exprimé leur engagement pour continuer à jouer un rôle prépondérant dans la dynamique mise en place dans les 5 sites et ce par le développement d'autres activités

au-delà du projet toujours au sein des CLAG. Un rapport de l'atelier de la clôture du projet sera disponible au cours du mois de juillet 2017.

(Fin de la partie de description des composantes)

**8. Please describe and submit any tools, products, or methodologies that resulted from this project or contributed to the results**

- Protocoles de suivi de la biodiversité des 5 sites pilotes du projet
- Méthodologie d'évaluation d'étude d'impact et de capacité d'accueil
- Les études d'impacts et de capacité d'accueil des 5 sites clés de la biodiversité
- Termes de référence du Comité local d'Appui à la Gestion
- Programmes éco-touristiques autour des 5 sites clé de la biodiversité
- Etude de marché et de commercialisation des produits écotouristiques
- Outils de gestion technique et financière de projet
- Procédures de gestion administrative et financière
- Supports de promotion (Mini guides de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis et du Jbel Haouaria (en cours de finalisation), Poster-dépliant des 5 sites)
- Site Web de la plateforme de Promotion (en cours de développement)

## Benefits to Communities

### 9. Please describe the communities that have benefited from CEPF support

Please report on the size and characteristics of communities and the benefits that they have received, as a result of CEPF investment. Please provide information for all communities that have benefited **from project start to project completion**.

Community Name	Community Characteristics							Nature of Socioeconomic Benefit												
	Subsistence economy	Small landowners	Indigenous/ ethnic peoples	Pastoralists / nomadic peoples	Recent migrants	Urban communities	Other*	Size of Community				Increased access to clean water	Increased food security	Increased access to energy	Increased access to public services (e.g. health care, education)	Increased resilience to climate change	Improved land tenure	Improved recognition of traditional knowledge	Improved representation and decision-making in governance forums/structures	Improved access to ecosystem services
								50-250 people	251-500 people	501-1,000 people	Over 1,001 people									
Prestataires de services éco-touristiques et population locale d'El Haouaria	*	*				*		*									*	*	*	
Prestataires de services éco-touristiques et		*				*		*									*	*	*	

population locale de Korba																				
Prestataires de services écotouristiques et population locale de Mâmoura	*	*				*		*										*	*	*
Prestataires de services écotouristiques et population locale de Soliman	*					*		*										*	*	*

\*If you marked "Other" to describe the community characteristic, please explain:

## Lessons Learned

### **10. Describe any lessons learned related to organizational development and capacity building.**

1. Il est important et plus efficace d'accompagner un programme de formation par le « coaching » et le « learning by doing » : Mise à part les diverses formations qui ont été initialement programmées pour renforcer les capacités technique et organisationnelle des associations dans le cadre de ce projet, l'AAO/BirdLife Tunisie a assuré durant ce projet un accompagnement et un suivi rapproché des associations locales (notamment les chargés de projet local, les points focaux et les responsables des associations).
2. Faire participer les associations à l'établissement des documents clés du projet (plans de travail, budget...) a beaucoup aidé à surmonter les difficultés et à mieux appréhender les prochaines étapes du projet.

### **11. Describe any lessons learned related to project Design Process (*aspects of the project design that contributed to its success/shortcomings*)**

1. Le choix de travailler en partenariat avec des associations locales comme partenaires était crucial pour garantir la réussite de l'approche participative du projet et la mobilisation des populations locales : ces associations locales, même celles qui sont récemment créées, sont bien intégrées au niveau local et ils sont les mieux placés pour approcher et mobiliser les acteurs locaux. Ici il faut remarquer que les associations qui ne sont pas des riverains directs de leurs sites (le cas du RET, l'ETE+ et l'AAO/BirdLife Tunisie) ont su comment allier d'autres associations locales à leurs projets, ce qui a créé une bonne dynamique locale. Toutes ces associations fonctionnent comme des sentinelles sur les sites et partagent régulièrement des informations pertinentes sur les problèmes de conservation, des avancées de leurs actions et des observations insolites.

La sélection des chargés de projet/guides ornithologiques parmi les jeunes originaires des régions des sites clés de la biodiversité de projet ce qui a favorisé l'implication de la population locale et la création d'un mini-réseau de jeunes dont les membres sont solidaires et s'appuient mutuellement suivant leurs compétences. Tout cela a fait accroître les activités en relation avec les 5 sites et leur a donné plus de visibilité.

2. L'approche informelle s'est avérée efficace, bénéfique et durable : des plateformes informelles de parties prenantes (le cas des CLAG) sont un moyen efficace pour démarrer un processus de gestion participative dynamique au niveau d'un site : le manque de concertation et de coordination entre les structures étatiques, privées et associatives qui interviennent au niveau des sites du projet a constitué l'une des menaces qui pèsent ces derniers et qui entravent sa conservation et sa valorisation. Ce constat a poussé l'AAO/BirdLife Tunisie et ses partenaires associatifs à mettre en place 5 CLAG. Ces CLAG ont constitué un bon espace de concertation régulière pour les parties prenantes de la gestion et de la conservation des 5 sites clés de la biodiversité (à demander les termes de référence). Ces CLAG informels sont aujourd'hui des assemblées représentatives des acteurs locaux et regroupent aussi bien la société civile que les acteurs privés et étatiques, notamment les institutions en charge de la gestion des 5 sites. Ces comités se réunissent régulièrement, c'est les associations qui assurent l'organisation et le secrétariat des réunions. Cette approche a permis d'engager les diverses parties prenantes dans les concertations et la réalisation des divers travaux du projet, à améliorer le niveau de collaboration entre les associations et les organisations du secteur étatique et privé, à rétablir un climat de réconciliation et de bonne entente entre ces dernières ce qui a rassemblé leurs efforts et leur a permis d'agir d'une façon plus efficace pour la conservation des sites.

Les visites conjointes effectuées avec les membres du CLAG afin de discuter sur le terrain les menaces qui pèsent sur les sites ont renforcé leur implication et les a incité à mobiliser leurs organisations, pour aider à améliorer l'état de conservation des sites.

Par ailleurs, la gestion participative et le travail au sein des CLAG ont permis d'élargir les réseaux relationnels des associations et impliquer d'autres parties prenantes au projet. Il est important de signaler que les CLAG ne sont pas statiques dans leurs constitutions et au fur et à mesure que le projet et les activités avancent de nouveaux acteurs ont été identifiés et ont rejoint les comités. Il s'agit d'associations et de structures étatiques ou privées, mais aussi de personnes ressources qui interviennent sur des aspects spécifiques de certains volets du programme d'action.

3. La création de mini-réseaux associatifs informels au niveau des 5 sites clés de la biodiversité a permis une meilleure implication des intervenants au niveau local et national pour soutenir les associations dans leurs activités.

## **12. Describe any lesson learned related to project Implementation (*aspects of the project execution that contributed to its success/shortcomings*)**

1. Le succès des activités dépend essentiellement de la bonne préparation et implication des partenaires clés : mais personne n'est à l'abri des « surprises ». Il arrive parfois que dans le cadre de l'organisation d'un événement on n'obtienne pas la participation attendue des invités et ce pour plusieurs raisons entre autres : faible ou bien absence totale d'intérêt et de motivation, invitations envoyées en retard, mauvais choix de la date de l'événement (Exemple : date qui coïncide avec la date d'un autre événement d'ampleur et d'importance plus grande). Assurer parfois un suivi presque « personnalisé » des invitations, se préparer assez bien à l'avance et s'informer sur les autres événements pour bien choisir les dates peut aider à prévenir de telles situations.
2. Vu le rôle primordial des gestionnaires des sites et afin de bénéficier de leurs expériences en matière de gestion et de conservation des réunions individuelles ont été organisées avec eux au début du projet, avant et après son lancement afin de les informer sur les objectifs et les activités du projet et d'avoir des recommandations directes et détaillées sur leur implication actuelle et souhaitée au niveau des 5 sites clés de la biodiversité. Ceci a facilité la mise en œuvre du projet à l'échelle nationale et locale et a préparé le terrain pour les associations partenaires pour entrer en contact avec ces acteurs clés à l'occasion des ateliers de lancements. Par ailleurs l'AAO/BirdLife Tunisie a fait bénéficier certains représentants des gestionnaires des sites de formations et des visites de terrains, pour garantir une meilleure implication de leur part au niveau local.
3. A l'occasion des ateliers de lancement des projets pilotes locaux, les 5 associations ont pris contact directe avec toutes les parties prenantes locales. Dans plusieurs cas des citoyens vivant à proximité des sites ont activement participé aux ateliers de lancement. Ces personnes viennent d'horizons très variés et ont très souvent fait des propositions très concrètes de projets pour contribuer à la conservation des sites et de leur biodiversité ainsi que le développement socio-économique des régions. Par ailleurs, l'AAO/BidLife Tunisie a également fait participer des représentants de ces gestionnaires (l'APAL et des CRDA de Tunis et de Nabeul) à des formations et des visites de terrains, ceci a permis de les mettre en contact directe avec les stagiaires guides. Cette approche s'est avérée particulièrement efficace dans le cas de l'APAL, car les représentants de cette agence ont participé depuis, régulièrement aux visites de terrain dans la région du Cap Bon.

4. Suite à une recommandation des membres du CLAG de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis, un sous-comité technique a été constitué. L'objectif de ce sous-comité est d'examiner et d'éclairer la prise de décision du CLAG dans certains travaux nécessitant des compétences bien spécifiques. Ce sous-comité technique est dynamique, il regroupe pour chaque travail à discuter les experts et les gestionnaires décisifs au niveau des sites. Cette approche a permis de mieux avancer dans les travaux à discuter et de donner des résultats plus pertinents, à approuver ensuite par les membres du CLAG. Ces réunions sont souvent combinées avec des visites de terrain ce qui permet de discuter in situ les travaux de ce sous-comité.
5. Les visites de terrain effectuées par les chargés de projet/guides ornithologiques ont permis de prendre contact avec les usagers des sites. Ces échanges ont aidé à comprendre leurs motivations en ce qui concerne la valorisation et la conservation des sites du projet. Autres les visites de terrains et les ateliers de lancement, les associations ont profité également des événements et des réunions organisées dans le cadre du projet et de leurs propres activités journalières pour faire participer la population locale et les parties prenantes afin de les impliquer davantage au projet et les sensibiliser sur l'importance du réseautage et de la coordination entre les divers acteurs.
6. En plus choix adéquat du cadre dans laquelle s'inscrit une activité, derrière chaque réussite un grand travail de mobilisation de diverses structures associatives, étatiques et privés doit être effectué. Au cours de ce projet les chargés de projet local se sont rendu compte que pour réussir un événement il faut identifier à l'avance les personnes ou les responsables les plus coopératifs et les plus motivés pour solliciter leur appui et bénéficier de leur réseau relationnel pour attirer d'autres personnes ressource, pour ce faire des réunions et/ou des sorties bilatérales avec eux ont été réalisées pour garantir leur appui et leur collaboration.
7. Profiter des journées nationales et internationales comme cadre pour organiser des activités permet d'avoir une meilleure visibilité et implication des parties prenantes.
8. S'allier avec d'autres organisations de la société civile dans des activités conjointes est enrichissant et favorise le réseautage.
9. Quelques outils pratiques en matière de communication ont été utilisé au cours de ce projet ont beaucoup facilité sa mise en œuvre : les réunions de coaching et de suivi, les visites de terrain, les fichiers de suivi des activités, les plans de travail, la création d'adresses mail et de pages Facebook spécifique pour les sites du projet...
10. L'implication des médias (presse écrite et presse audiovisuels) a eu un impact positif sur le projet. L'AAO/BirdLife Tunisie à lancer un appel aux journalistes intéressés de la soutenir dans la médiatisation de ses activités de conservation et de sensibilisation, vu le rôle important que ces derniers peuvent jouer dans la sensibilisation de la population et la mobilisation des acteurs et des décideurs pour faire face aux dangers qui menacent la biodiversité des sites.

### **13. Describe any other lessons learned relevant to the conservation community**

1. Mieux vaut de « positiver » : on peut partir d'une « activité fédératrice » pour amener les parties prenantes à « s'attaquer » ensemble aux « sujets qui fâchent » et à en trouver des solutions : l'activité fédératrice : l'écotourisme & les sujets qui fâchent : les décharges sauvages dans les sites ; la réaction des parties prenantes quand nous avons annoncé que nous comptons porter des visiteurs et des touristes dans les sites et comment elles sont devenues elles-mêmes les acteurs du changement...

2. Le renforcement du réseau d'observateurs au niveau des sites à travers l'implication de personnes engagées envers l'environnement que soit parmi les gestionnaires des sites ou bien la population locale est d'une grande importance et utilité pour garder un œil sur les sites.
3. Afin de mieux suivre les zones humides, les associations ont développé des protocoles de suivi de la biodiversité, ce qui a beaucoup facilité la détection précoce de toutes menaces pouvant affecter la stabilité des habitats, permettant ainsi d'agir d'une façon plus rapide et plus sûre.
4. La relève des infractions constatées aux autorités compétentes (l'envoi de lettres de dénonciation, communication sur les infractions via Facebook) s'avèrent efficaces pour pousser les autorités à l'échelle nationale et locale à mieux agir pour la protection des sites.
5. Les études d'impact et de capacité d'accueil élaborées constituent un outil essentiel à la planification et gestion d'activités écotouristiques dans les 5 sites clés de la biodiversité.
6. Proposer et signer des conventions de partenariat avec certains gestionnaires des sites s'avèrent très efficace pour engager ces acteurs à mieux agir pour la protection des sites, à être présent en cas de besoin.
7. L'implication de la population locale à la mise en œuvre de programmes éco-touristiques a permis de développer davantage la conscience de cette dernière vis-à-vis de l'importance de la valorisation et la conservation des 5 sites clés de la biodiversité.

### **Sustainability / Replication**

#### **14. Summarize the success or challenges in ensuring the project will be sustained or replicated**

- Dans un souci de garantir une continuité et durabilité des activités clés du projet l'AAO/Birdlife Tunisie a prévu la signature de conventions de partenariat avec les GLC (RET, ATPNE Korba, ETE+, AEDS) ce qui va encren une future collaboration entre ces dernières et favoriser l'échange et le partage d'information sur l'état de conservation des 5 sites clés pour la biodiversité.
- Les liens qui ont été minutieusement tissé avec les diverses parties prenantes tout au long de ce projet ont été couronné par la signature de certaines conventions de partenariat (Cas des Municipalités et de l'Office nationale de l'assainissement de l'eau de Nabeul).
- A l'occasion de l'atelier de clôture du projet les associations partenaires et les parties prenantes du projet ont exprimé leurs engagements pour continuer à jouer le rôle de moteur de la dynamique au niveau des 5 sites par le développement d'autres activités au sein des CLAG au-delà du projet.
- Le renforcement de capacités et la mise en réseau des prestataires de services écotouristiques sélectionnés parmi la population locale ont permis de développer davantage la conscience de cette dernière vis-à-vis de l'importance de la valorisation et la conservation des 5 sites clés de la biodiversité à long terme à travers les programmes écotouristiques et les services créés.
- Les parties prenantes du projet ont beaucoup apprécié l'approche participative appliquée dans ce projet et ils ont proposé son application dans d'autres sites.
- Dans un souci de maintenir et dynamiser le réseau de prestataires de services écotouristiques mis en place autour des 5 sites du projet l'AAO/BirdLife Tunisie a continué à les tenir informés et les encourager à participer aux événements nationaux (Ateliers, foires, formations) afin de leur donner l'occasion de promouvoir et booster leurs services et leurs produits. (Exp: la participation des prestataires de services de la Lagune de Maâmoura à la célébration de la Journée Internationale de la Biodiversité organisé par le ministère de l'environnement le 24 mai 2017 à Bizerte, leur participation également au Salon de la Création Artisanale du 28 Avril au 7

mai 2017 au Kram). L'AAO/BirdLife Tunisie a prévu en juillet 2017 en collaboration avec une agence de communication de réaliser une formation en matière de commercialisation des produits de terroirs au profit des prestataires de services écotouristiques des 5 sites.

**15. Summarize any unplanned activities that are likely to result in increased sustainability or replicability**

Quelques activités qui sont susceptibles d'accroître la durabilité du projet :

- L'AAO/Birdlife Tunisie s'est mis d'accord avec les associations locales (RET, ATPNE Korba et ETE+) pour signer des conventions de partenariat à fin de renforcer la collaboration entre ces dernières et favoriser l'échange et le partage d'information sur les 5 sites clés pour la biodiversité.
- Les associations ont proposé la signature de conventions de partenariat avec certains acteurs clés des sites (Cas des municipalités de Tunis, Soliman, Korba, Maâmoura et El Haouaria, l'Office National de l'Assainissement de l'Eau de Nabeul) à fin d'appuyer la collaboration de ces dernières pour la cogestion et la conservation des sites.

**Safeguards**

**16. If not listed as a separate Project Component and described above, summarize the implementation of any required action related to social and environmental safeguards that your project may have triggered**

- En Tunisie, certaines événements et visites organisés par les associations sur les sites naturels sont de quelque façon victimes de leur propre succès et génèrent une trop grande affluence de participants. Afin de respecter les normes de bonne pratique et pour préserver les 5 sites du projet et leurs composantes, les associations ont effectué des évaluations des impacts potentiels générés par les activités qu'ils souhaitent réaliser ainsi que de la capacité d'accueil des sites pour chaque type d'activité. Comme les programmes d'activités sont dynamiques et vont évoluer dans le temps et dans l'espace, l'AAO/BirdLife Tunisie a choisi de leur fournir une méthode simple et robuste qu'ils pourront appliquer sur toute modification de leur programmes éco-touristiques, toute nouvelle activité et/ou sur d'autres sites (**en ANNEXE N°58- Méthodologie**).

Les études d'impact et de capacité d'accueil constituent un outil essentiel à la planification des activités éco-touristiques et contribuent à la fois à la conservation des sites et à la durabilité des activités. Ces études ont permis entre autres de :

- Définir le type d'activités que chaque association peut développer dans son site, notamment dans le cas où plusieurs activités sont simultanément envisageables : observation d'oiseaux, activités équestres, randonnée à vélo, sorties botanistes, camping.
- Fixer les itinéraires et les emplacements qui conviennent aux visites et à la mise en œuvre des activités envisagées, mais aussi d'identifier les parcours, les endroits et/ou les périodes à éviter pour ne pas porter préjudice à la biodiversité et/ou à l'intégrité du site.

- Définir les moyens humains et matériels nécessaires à la mise en place de l'activité conformément aux résultats de l'étude.
- Calculer la capacité d'accueil des sites en prenant en compte les dimensions et les caractéristiques physiques du sentier à suivre et en identifiant les contraintes présentes afin de définir les zones à risques sur les sites la délimitation du site ainsi que les zones de haute valeur écologique et les zones à risque en vue du balisage du sentier.

Par ailleurs, une charte de visiteur a été établie par les associations incluant une liste de consignes générales pour informer les visiteurs sur les conditions et modalités de visite à respecter.

- Au niveau des 5 sites les décharges sauvages de déchets et, d'une façon plus générale, la pollution par des déchets solides ont été identifiés comme menace pour la bonne réalisation du projet et le développement d'activités éco-touristiques. Ainsi, les associations ont décidé de devenir actives sur cet aspect de la gestion des sites, tout d'abord en collectant des informations sur les emplacements, la nature et si possible l'origine de ces déchets. En même temps elles ont commencé à sensibiliser la population et les décideurs locaux au sujet des menaces liées à la présence de ces déchets et la dévalorisation des sites par leur présence. Elles ont également organisé des campagnes de nettoyage dans lesquelles elles impliquent différentes parties prenantes (associations locales, milieu scolaire, municipalité, etc.).

## Additional Funding

### 17. Provide details of any additional funding that supported this project and any funding secured for the project, organization, or the region, as a result of CEPF investment

Donor	Type of Funding*	Amount	Notes
Association "Les Amis des Oiseaux" (AAO/BirdLife Tunisie)	A	5 240 US\$  86 642 TND	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cofinancement</b> : déclaré au niveau des rapports financiers (loyer, salaires, prises en charges de participation, etc.) : Somme à faire valoir : 5 240 US\$.</li> <li>- <b>Cofinancement</b> : Utilisation des voitures : 19 742 TND</li> <li>- <b>Cofinancement</b> : Mise à la disposition d'équipements : 28 200 TND : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Photocopieur : 1 700 TND</li> <li>○ Imprimante : 600 TND</li> <li>○ Ordinateurs 1 : 1 200 TND</li> <li>○ Ordinateur 2 : 1 600 TND</li> <li>○ Projecteur : 2 500 TND</li> <li>○ Meubles de bureau : 3 200 TND</li> <li>○ Tente : 300 TND</li> <li>○ Paires de jumelles : 2 x 500 TND = 1 000 TND</li> <li>○ Longues-vues avec trépied : 4 500 TND x 2 = 9 000 TND</li> <li>○ Livres « Oiseaux de Tunisie » pour ONG locales : 4 x 45 TND = 180 TND</li> <li>○ Guides d'identification pour ONG locales : 6 x 70</li> </ul> </li> </ul>

			<p>TND = 420 TND</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Paires de jumelles prêtées aux ONG locales : 3 x 500 TND = 1500 TND</li> <li>○ Longues-vues prêtés aux ONG locales : 2 x 2500 TND = 5000 TND</li> </ul> <p>- <b>Cofinancement :</b> Expertise des membres de l'AAO : 35 000 TND</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation ornithologique : 3 jours x 2 experts x 250 TND = 1250 TND</li> <li>○ Supervision (Président de l'AAO/BidLife Tunisie) : 3 jours x 45 mois x 250 TND = 33 750 TND</li> </ul> <p>- <b>Cofinancement :</b> DIOE Tunisie : 2000TND</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2014 : 500 TND</li> <li>○ 2015 : 500 TND</li> <li>○ 2016 : 500 TND</li> <li>○ 2017 : 500 TND</li> </ul> <p>- <b>Cofinancement :</b> JMOM Tunisie : 1700 TND</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2014 : 500 TND</li> <li>○ 2015 : 400 TND</li> <li>○ 2016 : 800 TND</li> </ul>
Association « Les Amis des Oiseaux » Section Cap Bon (AAO Cap Bon)	A	5 000 TND	<b>Cofinancement :</b> Rencontres du Jbel El Haouaria 2015
Tour du Valat	B	4 500 TND	- <b>Cofinancement :</b> Expertise pour le baguage des Flamants roses 2014 (expert & billet d'avion) : 2 000 TND
			- <b>Financement complémentaire :</b> Participation à l'Alliance

			pour les Zones humides en Méditerranée en 2016 & 2017 : 2 500 TND
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)	B	3 000 TND	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cofinancement</b> : Action de baguage des Flamants roses en 2014 : 1 800 TND</li> <li>- <b>Cofinancement</b> : Symposium « Oiseaux marins » 2015 (participation de l'équipe du projet) : 1 200 TND</li> </ul>
Fondation MAVA	B	138 310 Euro	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cofinancement</b> : Projet BLI-MAVA MedFlyways : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunions GLC (2015, 2016 &amp; 2017) : 3 000 Euro</li> <li>○ Salaire Chargé de Projet (20%) pour (2013 à 2017) : 3 600 Euro</li> <li>○ Animations (nombre de jours d'animation avec ONG + nombre de jours de préparation) : 1 580 Euro : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2015 : RET (3), ETE+ (1), ATPNEK (1), Médiathèque Ariana (6)</li> <li>▪ 2016 : RET (1), Médiathèque Ariana (8), Ecole Internationale de Carthage (2), Rencontres du Jbel El Haouaria (1)</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- <b>Financement complémentaire</b> : Projet Ghar El Melh : ce projet</li> </ul>

			va largement permettre d'appliquer les expériences et outils de travail développés dans le cadre du projet à un nouveau site qui est une ZCB : 130 000 Euro
Vogelbescherming Nederland (VBN)	B	33 000 Euro	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Financement complémentaire</b> : Projet Salines de Thyna :ce projet va largement permettre d'appliquer les expériences et outils de travail développés dans le cadre du projet à un nouveau site qui est une ZCB : 30 000 Euros</li> <li>- <b>Financement complémentaire</b> : EAFI Task Force : participation dans le développement d'une stratégie et d'actions régionales pour la conservation des oiseaux migrateurs et des sites clés de leur conservation parmi lesquels un grand nombre de ZCB : 3 000 Euro</li> </ul>
Municipalités (Tunis, Soliman, El Haouaria, Korba et Maâmoura)	B	16 500 TND	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cofinancement</b> : Actions de nettoyage. Par action intervention de : 10 Agents et 2 engins (un tracteur et une camionnette) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2014 : 3 actions réalisées sur les 5 sites : 3 jours x 10 agents x 50 TND = 1500 TND et 3 jours x 2 engins x 300 TND = 1800 TND</li> <li>○ 2016 : 10 actions</li> </ul> </li> </ul>

			<p>réalisées sur les 5 sites : 10 jours x 10 agents x 50 TND = 5000 TND et 10 jours x 2 engins x 300 TND = 6000 TND</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2017 : 2 actions réalisées sur les 5 sites : 2 jours x 10 agents x 50 TND = 1000 TND et 2 jours x 2 engins x 300 TND = 1200 TND</li> </ul>
Commissariat Régional de Développement Agricole de Tunis (CRDA Tunis)	B	6 750 TND	<p>- <b>Cofinancement</b> : Actions de nettoyage. Par action intervention de : 15 Agents et 2 engins (un tracteur et une camionnette) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2014 : 1 action au lac Sud de Tunis : 1 jour x 15 agents x 50 TND = 750 TND et 1 jour x 2 engins x 300 TND = 900 TND</li> <li>○ 2016 : 3 actions au lac Sud de Tunis: 3 jours x 15 agents x 50 TND = 2250 TND et 3 jours x 2 engins x 300 TND = 1800 TND</li> <li>○ 2017 : 1 action sur au lac Sud de Tunis : 1 jours x 15 agent x 50 TND = 750 TND et 1 jours x 1 engin x 300 TND = 300 TND</li> </ul>
Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGED)	B	4 050 TND	<p>- <b>Cofinancement</b> : Actions de nettoyage. Par action intervention de : 15 Agents et 2 engins (un camion et une camionnette) :</p>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2014 : 1 action au lac Sud de Tunis : 1 jour x 15 agents x 50 TND = 750 TND et 1 jour x 2 engins x 300 TND = 600 TND</li> <li>○ 2016 : 2 actions au lac Sud de Tunis: 2 jours x 15 agents x 50 TND = 1500 TND et 2 jours x 2 engins x 300 TND = 1200 TND</li> </ul>
Association de l'Environnement et du Développement de Soliman (AEDS)/UICN PPI-OSCAN	B	30 000 Euro	<p>- <b>Financement complémentaire dans le cadre du Programme de Petites Initiatives (PPI) pour les Organisations de la Société Civile (OSC) d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN) :</b></p> <p>Projet « Sebkhet Soliman – Une destination favorable aux oiseaux et une richesse méconnue » : ce projet développe le système de suivi et de surveillance mis en place dans le cadre de notre projet et utilise les structures de gestion participative créées.</p>

\* Categorize the type of funding as:

- A *Project Co-Financing (other donors or your organization contribute to the direct costs of this project)*
- B *Grantee and Partner Leveraging (other donors contribute to your organization or a partner organization as a direct result of successes with this CEPF funded project)*
- C *Regional/Portfolio Leveraging (other donors make large investments in a region because of CEPF investment or successes related to this project)*

### **Additional Comments/Recommendations**

**18. Use this space to provide any further comments or recommendations in relation to your project or CEPF :**

- **Compagne de baguage des jeunes Flamants de la Lagune de Korba- Le 10 août 2014.**

Pour la première fois, une petite colonie de flamants roses a réussi à nicher dans la Lagunes de Korba (Gouvernorat de Nabeul). Découverte par l'ATPNE Korba, cette colonie compte 45 jeunes flamants. Suite à l'installation et la reproduction réussite de cette petite colonie de flamants roses dans la Lagunes de Korba une compagne de baguage des jeunes Flamants a été réalisé par l'Association « Les Amis des Oiseaux » (AAO/BirdLife Tunisie), le Centre des Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP), la Tour du Valat (TDV), l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), la Direction Générale des Forêts (DGF), l'Association Tunisienne de Protection de la Nature et de l'Environnement de Korba (ATPNE Korba) et le Fonds pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF). Cet heureux événement n'est pas sans intérêt, car l'espèce est considérée comme un nicheur occasionnel en Tunisie. Cette action contribuera à une meilleure connaissance des voies migratrices de cette espèce à l'échelle du pays et de la Méditerranée. Le projet AAO-CEPF Ecotourisme a largement contribué à la découverte et la surveillance de cette petite colonie de flamants roses, notamment grâce à son programme de suivi, de réseautage et de renforcement des capacités des acteurs de la société civile".

- **Visite d'évaluation BM/CEPF- Les 14 et 15 mars 2017**

Dans le cadre du suivi du projet « Développement d'Activités éco-touristiques pour la Conservation de 5 Zones Clés pour la Biodiversité au Nord de la Tunisie » (AAO-CEPF Ecotourisme), des représentants du Fonds de Partenariat pour les Écosystèmes Critiques (CEPF) et de la Banque Mondiale (BM) ont effectué le 14 et 15/03/2017 une mission de supervision et d'évaluation du projet.

Le 14/03/2017 : une réunion est tenue en présence de l'équipe du Projet et des membres du comité directeur de l'AAO/BirdLife Tunisie durant laquelle le chargé du projet et le directeur exécutif de l'AAO/BirdLife Tunisie ont présenté les résultats des deux projets financés par le CEPF (AAO/CEPF Ecotourisme et TDV-CEPF DIOE Afrique du Nord).

Le 15/03/2017 : des visites de terrain d'évaluation ont été effectués à la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis, à Sebkhet Soliman et à la Lagune de Maâmoura avec la participation des représentants des associations (AAO/Birdlife Tunisie, RET, ETE+ et ATPNE Korba) des membres des CLAG des sites et de la population locale impliquée au projet AAO-CEPF Ecotourisme. A travers ces visites le consultant de la BM a eu l'occasion d'échanger avec les divers partenaires et parties prenantes du projet et avoir des informations sur ses principales réalisations.

***Les détails du programme :***

*Le 14/03/2017*

*15h00 à 17h00 : Réunion au bureau de l'AAO/Birdlife Tunisie. Présentation des résultats des projets financés par le CEPF (AAO/CEPF Ecotourisme et TDV-CEPF DIOE Afrique du Nord), discussion.*

*Le 15/03/2017*

*Site : Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis*

*08h00 à 09h15 :Rencontre des acteurs clés de la Réserve d'Oiseaux du Lac Sud de Tunis, présentation du site et des activités réalisées et observation d'oiseaux.*

*9h15 à 10h00 : Départ à Soliman.*

*Site : Sebkhet Soliman*

*10h00 à 11h15 Visite guidée de Sebkhet Soliman, présentation du site, rencontre des acteurs clés et observation d'oiseaux (visite de la maison du prestataire de services Mahdi Ben Miled)*

*11h15 à 13h00 :Départ à Maâmoura.*

*Site : Lagune de Maâmoura*

*13h00 à 15h00 :Déjeuner au camping Scout, rencontre de la famille de Najib et les autres prestataires de services éco-touristiques de la Lagune de Maâmouraet découverte de leurs produits.*

*15h30 à 16h30 :Visite guidée de la Lagune de Maâmoura, découverte des activités, observation des oiseaux et rencontre des parties prenantes du site (visite de la maison traditionnelle "DAR Mehrzia" du prestataire de services Fatma Slama).*

*16h30 à 18h00 :Retour à Tunis.*

### **Information Sharing and CEPF Policy**

CEPF is committed to transparent operations and to helping civil society groups share experiences, lessons learned, and results. Final project completion reports are made available on our Web site, [www.cepf.net](http://www.cepf.net), and publicized in our newsletter and other communications.

Please include your full contact details below:

**19. Name:**Moujib Gabous

**20. Organization:**Association "Les Amis des Oiseaux" (AAO/BirdLife Tunisie)

**21. Mailing address:**Immeuble ERIS, Bureau N°4, 2ème étage, 14 Rue Ibn El Heni 2080 Ariana – Tunisie

**22. Telephone number:** 00 216 53 93 71 27

**23. E-mail address:** [aao.org@gmail.com](mailto:aao.org@gmail.com) & [aao.cepf.ecotourism@gmail.com](mailto:aao.cepf.ecotourism@gmail.com)